



CTB SÉNÉGAL



RAPPORT FINAL

PROJET D'APPUI A LA REALISATION DE
BASSINS DE RETENTION ET A LA
VALORISATION DE FORAGES DANS LES
REGIONS DE DIOURBEL, FATICK, KAOLACK,
KAFFRINE ET THIES

BARVAFOR – SEN1002411



Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
FICHE D'INTERVENTION	5
APPRECIATION GENERALE	7
PARTIE 1 : RESULTATS ATTEINTS ET ENSEIGNEMENTS TIRES.....	8
1 APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION	8
1.1 CONTEXTE	8
1.2 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION	8
2 RESULTATS ATTEINTS	10
2.1 MATRICE DE MONITORING	10
2.2 ANALYSE DES RESULTATS	18
3 DURABILITE	30
4 APPRENTISSAGE	33
4.1 ENSEIGNEMENTS TIRES	33
4.2 RECOMMANDATIONS	34
PARTIE 2 : SYNTHESE DU MONITORING (OPERATIONNEL).....	37
1 SUIVI DES DECISIONS STRATEGIQUES PRISES PAR LA SMCL	37
2 DEPENSES.....	46
3 PERSONNEL DE L'INTERVENTION	49
4 MARCHES PUBLICS.....	50
5 ACCORDS D'EXECUTION ET CONVENTIONS DE SUBSIDES	56
6 ÉQUIPEMENTS.....	59
7 CADRE LOGIQUE ORIGINAL TIRE DU DTF :	60
8 MATRICE DE MONITORING COMPLETE.....	62
9 OUTILS ET PRODUITS.....	68

ACRONYMES

ARD	Agence Régionale de Développement
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
CL	Collectivités Locales
CNRA	Centre National de Recherches Agronomiques
CR	Communautés rurales
CRS	Comité régional de sélection
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTR	Comité technique régional
DAO	Dossier d'appel d'offres
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels
DEEC	Direction Environnement et Etablissement Classés
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Établissements Classés
DRP	Demande de renseignement et de prix
DSP	Demande de Sous Projets
DSP1	Demande de sous projet n°1
DSP2	Demande de sous projet n°2
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
M&E	Monitoring et évaluation
OFOR	Office des Forages Ruraux
OP	Organisation de Producteurs
PAREE	Programme d'Appui à la Réalisation d'Études et d'Expertise
PMV	Partenaire de Mise en Valeur
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
POGES	Plan Opérationnel de Gestion Environnemental et Social
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PIC	Programme Indicatif de Coopération

PRIP	Projet d'appui à la Production durable du Riz Pluvial
PSE	Plan Sénégal Emergent
SAP	Système d'Alerte Précoce
S&E	Suivi et évaluation
SG	Secrétaire Général
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
ARD	Agence Régionale de Développement

Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet de bassins de rétention et de valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès - BARVAFOR
Code de l'intervention	SEN1002411
Localisation	Régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès
Budget total	12.478.102,15 euros dont 11.906.418,15 euros par la Belgique
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural- Direction des Bassins de rétention et des Lacs artificiels
Date de début de la Convention spécifique	13/01/2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Démarrage : 01/06/2011 Comité de pilotage d'ouverture : 27/04/2011
Date prévue de fin d'exécution	30/06/2017
Date de fin de la Convention spécifique	26/11/2017
Groupes cibles	Populations rurales, CR et ARDs de la zone d'intervention,
Impact¹	Assurer le bien-être des populations rurales par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1 : réduction de la pauvreté (cible 1) et de la faim (cible 2) et OMD7 : environnement durable).
Outcome	La production agro sylvo pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès par l'accès durable à l'eau productive est renforcée.
Outputs	R1: Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en œuvre

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

	R2 : Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés. R3 : Les capacités des acteurs concernés sont renforcées.
Années couvertes par le rapport	20/11/2017
Intitulé de l'intervention	Projet de bassins de rétention et de valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès - BARVAFOR

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :

L'intervention est globalement réussie, avec des résultats satisfaisants, même si le nombre d'ouvrages réalisés est en deçà de celui attendu dans le DTF d'origine du fait de la sous estimation des coûts des études et des ouvrages.

Les 27 ouvrages réalisés sont opérationnels et 18 ont déjà démarré leurs emblavures avec de la riziculture pluviale et du maraîchage de contre saison, malgré une faiblesse d'investissements secondaires de la part des partenaires de mise en valeur.

Tous les sites disposent de comités de gestion fonctionnels avec une bonne représentation des femmes dans les organes de décision et une parité assurée dans 50% des bureaux exécutifs.

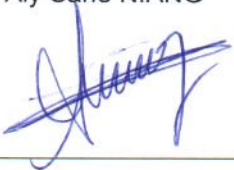
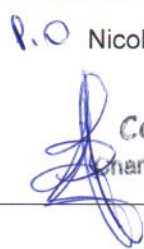
Le potentiel hydro-agricole de 10 millions d'eau et 2000 ha mis à disposition par le projet apporte des espoirs réels aux populations locales qui se mobilisent. Une très forte dynamique est constatée chez les populations bénéficiaires, ce qui augure d'une appropriation certaine et donc d'une vraisemblable durabilité.

Les communes sont très mobilisées, malgré leurs ressources financières et humaines limitées. Pour la plupart d'entre elles, les décideurs locaux sont engagés à appuyer les comités de gestion dans leur mission.

Les représentants de l'Etat sont mobilisés au niveau central et régional, et on peut penser que les réformes en cours au MAER, dont le nouveau système d'information centralisé, seront bénéfiques pour le suivi des ouvrages et leur durabilité.

Notez votre appréciation générale de l'intervention ²:

SATISFAISANT

Fonctionnaire exécution nationale ³	Fonctionnaire exécution CTB ⁴
Aly Sane NIANG 	N. O Nicolas WIDMER  Corine NIOX Chargée de Programme

² Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

Le BARVAFOR sous tutelle de la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) a connu plusieurs ancrages ministériels. Du Ministère de l'environnement lors de la formulation en 2010, il est passé au Ministère des Lacs artificiels et des Eco villages lors de la SMCL de démarrage, pour repasser à l'environnement en 2012 suites aux élections présidentielles et enfin au Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural. La SMCL a ainsi changé 4 fois de président de 2011 à 2014. Les appels d'offres lancés dans la période de forte instabilité Ministérielle (en 2012) ont dû être repris occasionnant d'importants retards dans la mise en œuvre des activités.

En 2013, un nouveau Ministre de l'Agriculture a été nommé, puis un en novembre 2014 un nouveau secrétaire général devient Président de la SMCL, avec de très nettes améliorations de fonctionnement de celle-ci.

Suite à ces changements, une nouvelle stratégie politique de développement agricole fut adoptée, le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) déclinant le Plan Sénégal Emergent (PSE).

L'intervention du projet a de même été fortement influencée par la conception de cadres de référence qui clarifient la vision du pays en matière de genre et qui proposent des mesures appropriées pour lever les contraintes à l'égalité entre les hommes et les femmes et obtenir les changements souhaités en matière de genre. L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG) repose sur des enjeux et objectifs axés principalement sur la réduction de la pauvreté et des vulnérabilités. Le projet s'est attaché à s'inscrire dans ce contexte stratégique.

En 2014, la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation a amené un assez fort impact sur le projet et ses relations avec les élus porteurs de sous projets.

Notons enfin du point de vue contexte, la faiblesse des interventions des partenaires de mise en valeur, qui, malgré leurs engagements dans les requêtes communales, n'ont pour la plupart pas donné suite à leurs promesses d'investissements secondaires, en n'amenant pas l'eau à la parcelle. Plusieurs ont effectivement apporté des intrants et des formations et conseils agricoles, mais peu ont réalisé des investissements secondaires pourtant essentiels, comme le pompage, un château d'eau et les grillages de protection des périmètres.

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Décision de privilégier la qualité et l'accompagnement des bénéficiaires : En 2014, au vu des estimations des coûts des études et des ouvrages largement sous évaluées dans le DTF, et prenant conscience du niveau très faible des ressources humaines des sites d'implantation, le projet a proposé de réduire le nombre d'ouvrages à réaliser et d'investir plus dans la formation des comités de gestion pour garantir une meilleur prise en charge de

maintenance des infrastructures. Il était prévu à l'origine un budget de formation des acteurs locaux, comprenant les communes, les comités de gestion et les membres des comités technique régionaux. Ce budget fut intégralement réorienté vers la formation des comités de gestion.

Réduction du nombre de projets à réaliser : L'intervention était prévue sous la forme d'un projet "par la demande", consistant à financer des sous projets d'infrastructures hydro-agricoles suivant des requêtes introduites par des communes et répondant aux critères définis dans le manuel de procédures des investissements du projet. Le DTF prévoyait plusieurs appels à sous projets sur la durée de l'intervention. Un premier appel fut lancé en 2012 qui permit de sélectionner 27 ouvrages. Après études, les coûts estimatifs des ouvrages du premier appel étant largement dépassés, le projet se trouva dans l'impossibilité de financer les 75 sous projets sélectionnés suite au deuxième appel à projets lancé en 2013. Il fut alors décidé de ne plus lancer d'appels à sous projets. En 2014, un portefeuille de 31 sous-projets de 33 ouvrages fut remis au MAER pour recherche de financement.

Décision de rassembler les deux équipes en une seule à Thiès : A la suite de divers dysfonctionnements rencontrés entre 2012 et 2013 dans l'organisation du projet en deux équipes, une à Thiès avec la Direction du projet et une autre à Kaolack avec deux ingénieurs, on a constaté qu'il y avait de très nombreuses missions à Thiès de la part de l'équipe de Kaolack, doublé d'une sorte d'autonomisation de cette équipe. Fin 2013, après avoir effectué plusieurs études et bilans des frais engagés dans les missions, et une prévision des missions de suivi des chantiers sur deux années, la direction du projet a proposé à la SMCL qui l'a accepté, de réunir les deux équipes à Thiès. On a constaté alors une très nette amélioration du fonctionnement et un resserrement de l'équipe.

Réalisation d'aménagements d'eau à la parcelle pour pallier les insuffisances des partenaires de mise en valeur : L'intervention se limitant à la réalisation des ouvrages de stockage d'eau productive devait impérativement travailler en partenariat avec des acteurs de mise en valeur et acteurs de la Synergie (programme particulier sur la région de Thiès, financé par la Belgique) pour appuyer les agriculteurs dans leur valorisation. Au vu de la faiblesse des investissements secondaires proposés par les partenaires de mise en valeur, le projet a suggéré de faire réaliser par certaines communes qui ne disposaient pas de partenaires de mise en valeur, les travaux essentiels permettant d'amener l'eau à la parcelle. La SMCL a accepté cette proposition fin 2014. Début 2015, un échange de lettres a confirmé la disponibilité d'un reliquat du PEPAM/BA pour financer ces travaux complémentaires en prolongeant le projet d'une année de juin 2016 à juin 2017.

2 Résultats atteints

2.1 Matrice de monitoring

Domaines de Résultat / indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	COMMENTAIRE
IMPACT: Assurer le bien-être des populations rurales par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1: réduction de la pauvreté (cible 1) et de la faim (cible 2) et OMD7: environnement durable)						
OUTCOME: La production agro-sylvo-pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Thiès par l'accès à l'eau productive est renforcée						
1. Evolution du potentiel de production des sites ciblés						
1.1. Des aménagements (construction de 17 barrages, construction de 5 DAS et rééquipement de 5 forages) permettant une production totale de 21.000 tonnes en total (2.250 tonnes du riz, et 18.750 tonnes de cultures maraichères) sont exploitables par les exploitants ciblés.	NA	100%	99%	100%	99%	Cible en grande partie atteinte avec 25 ouvrages terminés à 100% et 2 ouvrages avec un taux physique de 80%, Plusieurs ouvrages terminés ont vu un début d'emblavure, tant en riziculture qu'en maraîchage, et 4 des 5 sites de forages sont en culture de contre saison avec de 260 tonnes de légumes
1.2. 4.500 exploitants bénéficient directement des aménagements effectués autour des sites du projet	NA	100%	94%	100%	94%	Cible en partie atteinte par le nombre d'agriculteurs bénéficiant des ouvrages terminés. Ce nombre d'agriculteur (trice) est de 4.223 répartis dans les 25 sites terminés
1.3. Augmentation d'au moins 100% de la superficie des parcelles maraichères et rizicoles autour des 27 ouvrages (17 bassins aménagés, 5 DAS construites et 5 forages équipés)	NF	100%	67%	100%	67%	Cible en grande partie atteinte en fonction du potentiel cultivable sur les sites terminés et exploitables (problème des sites en cours de désalinisation)

Domaines de Résultat / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobienue finale	COMMENTAIRE
2. Le niveau d'investissements et d'accompagnement des partenaires de valorisation assure la mise en valeur durable						
2.1. Au moins 70% de la population ciblée dans les sites aménagés sont accompagnés/servis par les partenaires de MEV à la fin du projet	NA	70%	11%	70%	11%	Cible non atteinte du fait de l'absence de Partenaires de Valorisation dans des sites ayant les populations ciblées les plus importantes en termes de nombre
2.2. Pour 100% de sites, le financement par partenaire atteint au moins 90% du niveau convenu dans les accords avec le projet (annuellement et globalement)	NA	100%	28%	100%	28%	Cible non atteinte par absence de partenaires sur certains sites et sur d'autres disposant de PMV leur faible niveau de respect des engagements
2.3. 80% des partenaires MEV couvrent qualitativement (score minimum de 3) au moins 3 domaines d'appui aux producteurs et au moins 30% des partenaires MEV investissent dans des aménagements/équipements.	NA	80%	29%	80%	29%	Cible non atteinte car sur les 7 PMV engagés dans la valorisation seul 2 appuient les 3 domaines ciblés : renforcement des capacités techniques et organisationnelles, appui en intrant et équipement et appui à la commercialisation
2.4. Projection de l'évolution de la production agricole des sites aménagés sur la base de données d'un échantillon de deux OP et 5 ménages par site	NA	100%	75%	100%	75%	Cible non encore atteinte car les OP et ménages des sites non encore valorisés et des sites en finition, n'ont pas encore eu une évolution de la production
3. Degré de maintien, par les femmes, des superficies qui leur sont attribuées						
3.1. Au moins 65% des superficies aménagées sont effectivement exploitées par les femmes	65%	65%	62%	65%	62%	Cible atteinte en grande partie
4. L'évolution des caractéristiques physiques et chimiques des ressources en eaux et du sol						
4.1. 80% des sites disposent d'un plan et/ou prennent des actions pour introduire progressivement des technologies économiques de l'eau productive	0%	80%	5%	80%	5%	Cible non atteinte par absence de ces interventions par les PMV

Domaines de Résultat / indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	COMMENTAIRE
4.2. La conductivité (en μS) et l'acidité (en pH) s'améliorent dans les sites autour des digues anti-sel selon les prévisions des études, et pour BR et FOR elles sont stables dans les sites.	NF	100%	90%	100%	90%	Cible en grande partie atteinte car sur tous les sites de digues anti sel le niveau de salinité baisse, par contre nous avons sur le site de Hanène dans le cas des barrages et sur le site de Batal dans le cas des forages des signes de salinité en cours de vérification avec le CNRA de Bambeey.
OUTPUT 1: Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en œuvre						
5. Prise en compte du potentiel de l'accès durable à l'eau productive dans le processus de sélection						
5.1. Au moins 25% des CR des zones disposant d'un potentiel effectif, ont soumis une demande de sous-projet	NA	25%	29%	25%	29%	Cible atteinte
5.2.a. Au moins 90% des sous-projets retenus (bassins et digues anti-sel) sont situés dans des zones disposant de plus de potentiel (à identifier par région)	NA	90%	80%	90%	80%	80% des projets retenus en DSP1 et DSP2 se situent dans une zone où le potentiel a été confirmé par les l'étude d'évaluation et de suivi des ressources en eaux de surface et souterraine menée dans le cadre du PAGIRE-BA.
5.2.b. 100% des forages retenus pour les sous-projets captent une nappe à débit suffisant et apte à l'agriculture (pH, μS , teneur en chlorures)	NA	100%	60%	100%	60%	Entre DSP1 et DSP2 les forages sont à 80% dans des zones à fort potentiel, et sur des forages alimentant des AEP
6. Taux de réalisation effective des sous projets sélectionnés						
6.1. Au moins 80% des sous projets sélectionnés par le CRS sont faisables	NA	80%	60%	80%	80%	Sur les 26 sous projets de la DSP1 et les 75 sous projets de la DSP2, 24 et 37 sont respectivement faisables sur le premier et le deuxième appel à sous projets ex :

Domaines de Résultat / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	COMMENTAIRE
6.2. Au minimum 80 % des SP de la DPS2 sont portés par d'autres projets/programmes du MAER	NA	80%	49%	80%	49%	% de sous projet sélectionnés par le CRS intégrant la dimension genre nombre d'études APS/APD des sous projets d'infrastructures hydro agricoles sensible au genre ; En plus des 31 sous projets remis au MAER 6 sous projets sont repris par le PASA ce qui donne une totalité de 37 sous projets sur 75. Par ailleurs les sous projets de la DSP2 qui ne sont pas pris en charge par d'autres bailleurs seront envisagés dans le cadre du PARERBA mis à part les digues anti sel.
OUTPUT 2: Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés						
7. Degré de respect des clauses environnementales des études APS/APD						
7.1. 100% des ouvrages respectent au moins 90% des clauses environnementales des études	NA	100%	100%	100%	100%	Information tirée des rapports des bureaux de contrôle et des rapports de surveillance des Divisions Régionales de l'Environnement et des Etablissements Classés (DREEC)
8. Délai entre la sélection des sous-projets (CRS) et l'achèvement de l'ouvrage (réception provisoire)						
8.1. 90% des sous projets sélectionnés par le CRS démarrent leurs travaux (délivrance de l'ordre de service) dans un délai maximum de 20 mois	NA	90%	0%	90%	0%	Cible non atteinte essentiellement à cause des délais de mise en œuvre des appels d'offres et des avenants (certains avenants ont mis plus d'une année à être signés...). Des progrès ont eu lieu en 2016 grâce à une forte mobilisation des divers acteurs des procédures de MP.
8.2. Pour au moins 80% des sous projets, le délai entre le début des travaux (délivrance de l'OS) et la réception d'ouvrage ne dépasse pas 15% du délai supplémentaire par rapport au délai prévu.	NA	80%	30%	80%	30%	

Domaines de Résultat / indicateurs		Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	COMMENTAIRE
9. Degré de fonctionnalité et de mobilisation des ressources en eau productive							
9.1. 75% des superficies aménageables identifiées (sur la base du potentiel hydraulique) dans les études APS/APD sont effectivement aménagées ou protégées		0%	75%	35%	75%	35%	La cible n'est pas atteinte, essentiellement par absence ou insuffisance de la mobilisation des partenaires de mise en valeur
9.1.a. Forages : 100% des superficies aménagées sont mises en culture à la fin du projet		0%	100%	80%	100%	80%	Seul le forage de Malème hoddar ne fait pas l'objet d'exploitation agricole sur les 5 forages rééquipés par le projet
9.1.b. Bassins de retenue : 70% des superficies aménagées sont mises en culture à la fin du projet		0%	70%	45%	70%	45%	Les bassins de retenue sont terminés, mais les PMEV sont en partie absents et les travaux communaux viennent de se terminer en fin de projet. Des progrès devraient être significatifs au cours de l'hivernage 2017
9.1.c. Mangroves : 100 % des superficies potentiellement régénérées (mangroves) continuent à se développer à la fin du projet		0%	100%	0%	100%	0%	Les travaux de dragage de la lagune de la Somone devant permettre la régénération de la mangrove sont abandonnés, à cause du retard accusé dans la réalisation des études et de toutes les précautions à prendre pour effectuer des travaux de dragage dans un écosystème complexe et d'une extrême fragilité
9.1.d. Dignes anti-sel : 30% des superficies protégées sont mises en culture à la fin du projet		0%	30%	20%	30%	20%	Des progrès ont eu lieu en 2016 avec la tentative de mise en culture de 2 sites (Baboulaye et Bakhala) mais deux autres sites ne sont pas terminés et le site de Yerwago demandera plus de 2 à 3 années de lessivage avant de pouvoir cultiver du riz.

Domaines de Résultat / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	COMMENTAIRE
9.2. 100% des ouvrages réalisés sont fonctionnels :						
9.2.a. Forages: sans ruptures de services de plus de 48 heures	0%	100%	87%	100%	87%	Tous les forages fonctionnent sans rupture de service, les digues anti sel retiennent l'eau salée seul le remplissage des bassins a été par contre affecté par le déficit pluviométrique de l'année 2016 et une rupture d'une vanne
9.2.b. Bassins de retenue: remplissage au moins à 80% du potentiel dans le temps	0%	100%	100%	100%	100%	Cible atteinte
9.2.c. Dignes anti-sel: la digue retient l'ensemble de l'eau salée	0%	100%	60%	100%	60%	Cible non atteinte, essentiellement par déficit pluviométrique en 2016.
	0%	100%	100%	100%	100%	Les digues terminées sont pleinement opérationnelles.
OUTPUT 3: Les capacités des acteurs concernés sont renforcées						
11. Fonctionnalité des Comités de gestion pour l'accès à l'eau productive						
11.1 au minimum 50% des comités se trouvent dans un stade organisationnel 'jeune' ou 'mature', au maximum 10% dans un stade embryonnaire et au maximum 40% dans un stade 'mineur' à la fin du projet	NA%	33%	25%	33%	25%	Cible non encore atteinte car tous les sites à l'exception de Maka Belal sont au stade mineur alors que 50% devrait être au stade jeune ou mature d'après l'audit organisationnel des 24 comités de gestion effectué en fin d'année 2016
11.2. 80% des Comités de gestion font preuve d'une amélioration des scores de capacités annuelle dans au moins 2 sur 4 domaines de capacités ciblés	0%	80%	90%	80%	90%	Cible atteinte au vu des résultats de l'audit organisationnel des comités de gestion effectué en fin d'année 2016 comparé à dernière évaluation des comités effectuée par l'opérateur de renforcement des capacités en février 2016

Domaines de Résultat / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	COMMENTAIRE
11.3. 75% des Comités disposent d'un fonds de maintenance avec un plan annuel d'entretien et de maintenance préventif des ouvrages	25%	75%	20%	75%	20%	Cible non encore atteinte car toutes les 20 ASOREP disposent d'un sous compte d'entretien et de maintenance qui devait être alimenté par la contribution des communes et les redevances liées à l'exploitation agricoles des ouvrages. Cependant les communes bien qu'ayant inscrites majoritairement dans leur budget cette contribution n'ont toujours pas alimenté ce fond. Par contre pour les 5 sites de forages disposent d'un fond d'entretien et de maintenance régulièrement alimenté par vente de l'eau
11.4. Sur 80% des sites concernés, les enjeux sur la distribution des terres entre des ménages et au sein des ménages sont identifiés et pris en compte par les Comités de gestion	10%	80%	100%	80%	100%	Cible atteinte avec les conventions internes et les diverses sensibilisations et formations sur le foncier, mais ce résultat sensible reste à suivre car ce sera surtout les résultats agricoles qui pourront mettre en péril cette situation
12. Evolution des capacités des 5 ARD pour appuyer les CL et CTR dans les domaines stratégiques de l'eau productive						
12.1. Les 5 ARD font preuve d'une amélioration des scores de capacités dans au moins 2 de 3 rubriques de capacités ciblées	0/27	15/27	15/27	15/27	15/27	Sur un total de 27 points possibles les cinq ARD ont pu en moyenne améliorés leur score jusqu'à 15 points au cours des 5 années de partenariat avec le projet
12.2. Les 5 ARD font preuve d'une amélioration des scores de capacités d'au moins 2 points par an pour l'analyse la situation de la GIRE, et la formulation des conclusions et leçons tirées pour le projet et les CTR.	0/7	07:/07	6:/7	07:/07	6:/7	Sur un total de 7 points les ARD ont fait preuve d'amélioration de leur score à travers la formulation de recommandations lors de la coordination des réunions de CTR et des revues régionales et nationales

Domaines de Résultat / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V. Obtenue Q2 2017	Vcible finale	Vobtenue finale	COMMENTAIRE
13 : Evolution des acteurs techniques membres du CTR vers une réflexion stratégique sur l'eau productive						
13.1. Les 5 CTR font preuve d'une amélioration des scores de capacités concernant la réflexion stratégique sur l'eau productive et une approche conjointe (d'au moins 2 points annuellement)	0/14	14/14	10/14	14/14	10/14	Ce score reflète différents critères d'évaluation tels que la régularité des réunions et des membres du CTR, l'application des recommandations et le niveau de suivi des feuilles de routes etc.
13.2. Les 5 CTR font preuve d'une amélioration des scores de capacités concernant la formulation des propositions pertinentes qui influencent les prises de décisions de la SMCL (d'au moins d'un point entre le début et la fin du projet)	0/3	3/3	1/3	3/3	1/3	L'amélioration du score fait référence au nombre de recommandations issues de chaque CTR et jugées pertinentes et susceptibles d'être discutées en SMCL ou lors des revues nationales.
14. Evolution des capacités de la DBRLA dans le suivi, l'évaluation et la gestion des ressources en eau productive dans un cadre de GIRE						
14.1. La DBRLA fait preuve d'amélioration des scores de capacités pour l'appropriation de la base de données et système de SE du projet BARVAFOR (d'au moins 1 point par an)	0/9	7/9	0/9	7/9	0/9	Cible non atteinte dû au manque d'intérêt de la DBRLA sur ce sujet,
14.2 La DBRLA fait preuve d'amélioration des scores de capacités pour l'intérêt et l'adoption des modèles flexibles de gestion locale des ressources en eau productive développés par le projet (d'au moins 1 point par an)	0/4	4/4	0/4	4/4	0/4	

2.2 Analyse des résultats

L'intervention a réalisé 27 ouvrages dont 14 barrages de rétention, 3 barrages semi filtrants de réalimentation de la nappe, 5 digues anti sel et 5 rééquipements de forages.

La région de Fatick a reçu le plus grand nombre d'ouvrages avec 5 barrages de retenue et 4 digues anti sel, suivie par Kaffrine qui possède le plus important potentiel en matière de vallées inondables.

Étiquettes de lignes	Barrages de rétention	Digues anti-sel	Digues semi-filtrants	Forages	Total général
Fatick	5	4			9
Kaffrine	6			1	7
Kaolack	2	1			3
Thiès	1		3	2	6
Diourbel				2	2
Total général	14	5	3	5	27

Le rééquipement de forages a permis la réalisation de 5 périmètres maraichers pleinement opérationnels avec de nombreux bénéficiaires très actifs. Le périmètre maraîcher de Malèm Hoddar dans la région de Kaffrine n'est toujours pas opérationnel par défaut de partenaire.

Sur le périmètre de Batal (région de Diourbel) mis en place grâce à une synergie entre CARITAS et le projet PAFA (projet du MAER), il y a actuellement 60 exploitants actifs, et 30 jeunes candidats attendent de pouvoir bénéficier d'une parcelle.

Le périmètre de Maka Bella (région de Kaffrine), appuyé par le projet PASA LOUMAKAF (projet du MAER), est en exploitation communautaire, en goutte à goutte, entièrement exploité par des femmes.

Les tarifs appliqués dans ces différents périmètres varient entre 150 et 200 F cfa/ m³, ce qui permet aux producteurs d'enregistrer des bénéfices appréciables.

Les 3 barrages semi filtrants de la région de Thiès, dans la vallée du Diobass, jouent pleinement leur rôle de recharge de la nappe puisque l'on peut constater dans la vallée une remontée de la nappe de l'ordre de 8 à 10 m suivant les endroits. Certains puits qui étaient à sec depuis plus de 10 ans sont de nouveau alimentés, et de très nombreuses parcelles qui ne pouvaient plus faire de cultures de contre saison, ont été de nouveau emblavées au mois de janvier avec des oignons et des choux. Actuellement à partir du puits central de Hanène, 17 parcelles maraîchères produisent en contre saison, alors que seules 7 pouvaient disposer d'eau ces dernières années.

Les barrages de rétention jouent pleinement leur rôle de rétention d'eau pluviale. L'hivernage 2016 ne fut pas suffisamment pluvieux pour permettre d'assurer un remplissage optimal, mais en fin de projet et en pleine saison sèche 2017, le barrage de Keur Andalla dans la commune de Keur Saloum Diané (région de Fatick) a encore stocké une bonne quantité des eaux de ruissellement de

l'hivernage 2016.

Pour juguler les difficultés rencontrées par le comité de gestion de Kayemor (région de Kaolack) dans la manipulation des vannes lors de la dernière saison des pluies, il a été décidé de remplacer les vannes polyester de grande surface par une vanne métallique ce qui permettra d'assurer une meilleure gestion de la lame d'eau en toute sécurité.

Concernant les digues anti sel, on constate l'apparition d'espèces végétales d'eau douce sur les sites de Bakhalla, Baboulaye et Soum (région de Fatick), ce qui prouve que les effets des digues sont positifs. Les digues jouent correctement leur rôle de lutte contre l'avancée de l'eau salée et les pluies permettent peu à peu de lessiver les zones protégées. Les deux sites de Yerwago et Keur Tamba nécessitent encore deux à trois années de lessivage. Le site de Yerwago permet en attendant une bonne production de poissons estimée à 600 kg/ jour (17 cageots) durant l'hivernage 2016. Le CNRA est chargé du suivi du processus de désalinisation des terres affectées et de proposer les stratégies pour rendre ces sites rizicultivables dans les meilleurs délais.

- Le site de Baboulaye a récolté 40 ha de riz en 2015 avec l'appui de la DBRLA. En 2016 l'irrégularité de la pluviométrie n'a pas permis de mener à terme la production des 20 ha emblavés malgré les appuis du projet PRIP (JICA).
- les sites de Bakhalla et Soum devraient connaître leurs premières emblavures de riz sur des surfaces importantes durant le prochain hivernage après le test effectué sur une parcelle de démonstration d'un hectare sur initiative locales.

Pour garantir la durabilité des ouvrages, une réflexion sur la tarification de l'eau productive a été largement partagée avec les divers usagers et fait actuellement l'objet de discussions vers une mise en pratique.

2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact⁵ (impact potentiel) ?

Au vu des indicateurs de l'intervention et des témoignages de focus groups menés au cours de la capitalisation, le projet participe effectivement à une amélioration du bien-être des populations rurales bénéficiaires tant en matière de réduction de la pauvreté (cible 1) que de la faim (cible 2).

La réalisation d'importantes infrastructures structurantes de mobilisation de l'eau productive a permis l'augmentation des productions dans les filières agricoles (riz, maraichage) à valeur ajoutée certaine. Le développement de la pisciculture, et l'accroissement sensible de la durée de stockage (1 à 6 mois) des points d'eau naturel pour l'abreuvement du cheptel renforcent la qualité de la nutrition et l'économie locale.

Neuf (9) ouvrages, en plus de leur fonction première d'amélioration de la production agro sylvo pastorale constituent des infrastructures de désenclavement pour 52 villages permettant, ainsi, la circulation de 34.485 personnes et de leurs biens durant toute l'année, ce qui impacte de façon significative l'économie locale.

Les travaux sous conventions de subsides orientés essentiellement vers l'intensification de la production du riz pluvial par une plus grande maîtrise de l'eau d'irrigation (casierage) et la promotion d'une production maraichère durable à forte rentabilité grâce au système de pompage solaire devraient permettre à terme d'impacter substantiellement la vie des populations rurales et particulièrement celles des 6 communes bénéficiaires de ces accords de subsides.

En se basant sur les revenus moyens des producteurs (200.000 à 250.000 F CFA/campagne) des

⁵ Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

périmètres maraîchers des forages rééquipés par le projet, on peut considérer que les résultats du projet atteignent en grande partie leur cible avec une forte production de plus de 250 tonnes de légumes diversifiés (oignon, tomate, aubergine, piments, chou etc) et une amélioration de la nutrition familiale. Les diverses enquêtes effectuées sur ces périmètres et les discussions tenues avec les responsables évoquent tant l'amélioration de la production que l'augmentation importante du travail des femmes et des jeunes qui décident en conséquence de rester au village et de travailler de 6 à 9 mois dans les périmètres.

Le périmètre de Guerlé, par exemple, a eu un tel succès (15.777.400 F CFA et 21.250.000 F CFA de chiffre d'affaires sur un périmètre global de 5ha respectivement en contre saison froide et chaude de 2016) que la commune envisage avec les producteurs d'augmenter sa surface au risque de surexploiter le forage avec comme conséquence directe la mise en péril de l'alimentation en eau potable des population principale fonction des forages rééquipés. On voit là apparaître un effet pervers de ce développement qu'il faudra surveiller par la suite.

On constate de même que les périmètres maraîchers sur ouvrages de rétention sont fragiles s'ils ne s'appuient que sur l'eau stockée en surface. L'utilisation des puits captant les nappes phréatique (nappes affleurantes) rechargées grâce à l'ouvrage constitue une option alternative dans l'exploitation optimale du potentiel des barrages.

Les divers focus group menés en fin de projet dans le cadre de sa capitalisation ont apporté de très nombreuses réponses allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie essentiellement dû à la vente de produits agricoles et à l'amélioration de la nutrition familiale.

Une augmentation des revenus des femmes est constatée à partir de la réalisation des ouvrages qui ont permis d'augmenter les superficies cultivables et de renforcer la production maraîchère grâce à la disponibilité en eau. Grâce aux revenus tirés des activités agricoles, les femmes soutiennent les hommes dans les charges sociales et se substituent parfois à eux dans les charges familiales. Elles prennent en charge toutes les dépenses concourant à assurer les conditions favorables au bien être des membres de leurs familles. Cette situation contribue à créer les conditions de nouvelles pratiques relationnelles entre les femmes et les hommes qui vont sans doute se modifier dans le temps.

Les revenus tirés de ces activités ont permis à certaines femmes d'investir dans l'habitat (exemple d'une femme agricultrice de Keur Saloum Diané qui a pu réhabiliter sa maison avec les revenus tirés de la commercialisation de sa production maraîchère).

▪ **Exemple de Fatou Ndao, productrice maraîchère à Keur Saloum Diané**

« Je pratique la culture maraîchère depuis plus de vingt années et aujourd'hui grâce à la digue de retenue construite dans la vallée de Keur Andallah, l'eau est plus disponible et notre production est devenue plus importante. Avec les revenus tirés de la vente des produits maraîchers, je règle beaucoup de dépenses : j'ai construit des cases et le mur de clôture de ma maison, les fournitures scolaire de mes enfants, mes dépenses personnelles. Les résultats sont visibles quand vous entrez dans ma maison »

Grâce à d'autres projets et programmes du MAER comme le Programme National d'autosuffisance en Riz (PNAR), certains groupements féminins (Djilor) ont acquis des équipements post récolte tels que des batteuses et décortiqueuses à riz permettant d'accroître la valeur ajoutée de leur production. Ces équipements contribuent aussi à réduire la pénibilité des travaux des femmes et les encourageant ainsi à s'investir davantage dans la riziculture.

2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez

L'outcome a été en grande partie atteint, en effet, concernant les BR et les DAS, 14 des 17 ouvrages ont déjà enregistré des emblavures en riz notamment à Kayemor dans la région de Kaolack (180 ha), Keur Ayip Ka (20 ha) dans la région de Fatick, et Hanène dans la région de Thiès (25 ha, alors que cela n'était plus possible depuis plus de 40 ans), les sites de Kayemor et Keur Aip Ka ont respectivement emblavé en maraîchage 20 ha et 15 ha .

Grâce au système de suivi évaluation, une collecte et analyse des données ont été effectuées sur les deux (2) OP et cinq (5) ménages échantillonnés sur les 27 sites, on note sur ceux en exploitation une évolution de leur production et des revenus y afférents. Ces résultats s'accompagnent d'une diversification des productions sources de revenus et une nette amélioration de la dynamique organisationnelle.

Les sous projets de rééquipements de forages appuyés par des partenaires ont donné des résultats très prometteurs avec 250 tonnes de maraîchage produites sur 33 ha par 327 agriculteurs. Les sites de Guerlé et de Batal ont réalisé deux campagnes de contre saison avec d'excellentes productions en oignons, tomates et aubergines obtenues sur de petites parcelles de moins d'un dixième d'hectare (576 - 700 m²) procurant des revenus moyens entre 200.000 à 250.000 F CFA/ campagne pour les 142 exploitants des deux périmètres de la région de Diourbel, dont 81 hommes et 61 femmes. Le rééquipement du forage de Ndoÿène dans la région de Thiès a permis l'ouverture de deux nouveaux périmètres maraichers (Keur Mangary Ka et Keur Djibril Ngom) de 4.5 ha chacun où les 117 producteurs bénéficiaires dont 29 hommes et 88 femmes ont pu, avec l'appui de AGRECOL en équipement, intrants et formations, exploiter plus de 90% du potentiel mis à leur disposition.

Le pourcentage de producteurs-trices bénéficiaires actuels (sur l'ensemble des bénéficiaires potentiels) pouvant profiter du potentiel des aménagements réalisés par le projet a connu une nette progression passant de 40% en 2015 à 72% en 2016. Ce taux devrait atteindre les 100% avant le début de l'hivernage 2017 grâce à la finalisation des 3 ouvrages déjà entamés et celui de Taïba dont la réception provisoire est prévue en début juillet 2017.

L'augmentation du nombre d'ouvrage réalisé en 2016 a permis une valorisation de 67% des sites avec parfois des initiatives locales appuyées essentiellement par l'Etat à travers la mise à disposition de semences de riz dans le cadre de la promotion de la riziculture pluviale.

La production agro-sylvo-pastorale est effectivement renforcée dans les zones rurales des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès par l'accès à l'eau productive.

Toutefois, l'absence d'investissements secondaires de la part des partenaires réduisant les possibilités de mises en valeur ainsi que le déficit pluviométrique de l'hivernage 2016 ont fortement limité les productions de riz et de maraîchage et n'ont pas permis d'obtenir les résultats souhaités.

Vu la dynamique interne des populations bénéficiaires du projet et leur forte appropriation des sous projets, on peut estimer que tous les sites seront progressivement valorisés jusqu'à la pleine exploitation du potentiel des ouvrages.

Le projet PARERBA qui va intervenir sur l'ensemble des sites du projet viendra sans doute renforcer ces dynamiques en appuyant les bénéficiaires vers une exploitation optimale des potentialités.

2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

L'output 1 : « **des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en œuvre** » a été globalement atteint, avec 102 sous-projets sélectionnés, dont 27 pour le 1er appel et 75 sélectionnés pour le 2eme appel à sous projet.

Le potentiel d'accès à l'eau productive a été atteint avec plus de 25% des communes concernées qui ont déposé des requêtes, et avec 80% des sous projets dans des communes disposant du dit potentiel.

Sur les 27 sous projets de la DSP1 (certains sous-projets comportant plusieurs ouvrages) et sur les 75 sous projets de la DSP2, 24 et 37 sont respectivement faisables soit un taux de 60%.

Pour la DSP2, 150 requêtes de sous-projets ont été déposées auprès des ARD, 75 ont été sélectionnées en CRS et les 31 plus importants ont été remis au MAER sous la forme d'un portefeuille de sous projets viables. Ce qui n'exclut pas de pouvoir récupérer certains des 75 sous projets sélectionnés en CRS.

L'output 2 : « **les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés** » a été partiellement réalisé avec une couverture de 100% de son 1er indicateur concernant le respect des clauses environnementales, mais une très faible couverture des indicateurs relatifs aux délais des études et des travaux qui furent très longs.

La cible concernant les délais de réalisation n'a pas été atteinte essentiellement à cause des délais des procédures des appels d'offres et des avenants (certains avenants ont mis plus d'une année à être signés). Des progrès ont eu lieu en 2016 grâce à une forte mobilisation des divers acteurs des procédures de marchés publics.

Concernant l'indicateur 3 « degré de fonctionnalité suivant les ouvrages », il n'a été que très partiellement atteint, par absence de partenaires de mise en valeur et/ou par absence d'investissements secondaires pour amener l'eau à la parcelle.

Cette situation a été corrigée en fin de projet en adoptant une approche complémentaire de réalisation d'aménagements agricoles et en décidant de financer les investissements d'amenée de l'eau à la parcelle pour 6 communes avec 9 ouvrages/ travaux.

Certains indicateurs ont été fortement atteints, surtout ceux concernant la réalisation des ouvrages et leur opérationnalité.

L'output 3 « **Les capacités des acteurs concernés sont renforcées** » a été atteint en grande partie pour ce qui concerne le renforcement de capacités des acteurs locaux des comités de gestion des ouvrages et les ARD.

Concernant les CTR, on constate des progrès au travers de leurs interventions dans les revues annuelles dans lesquelles ces comités participent activement sur des thèmes stratégiques.

Le projet n'a pas su attirer suffisamment l'attention de la DBRLA pour une forte appropriation du système de suivi – évaluation développé et des modèle de gestion des comités de suivi et de gestion des ouvrages.

2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

Vu la bonne dynamique constatée chez les populations qui se mobilisent, même en l'absence de partenaires, la réalisation des ouvrages fut à elle seule une bonne contribution à l'atteinte partielle de l'outcome.

Par contre, il est parfaitement clair que l'intervention exclusivement tournée vers la réalisation d'ouvrages sans possibilité d'agir sur l'aménagement agricole n'est ni efficace ni efficiente.

Un projet qui s'appuie sur des partenariats autonomes, sans pouvoir les contrôler, ne peut pas garantir des résultats agricoles qui sont en dehors de son champ d'activité et de contrôle.

Le projet ayant cumulé ces deux contraintes ne pouvait pas espérer atteindre la totalité des résultats attendus.

Par ailleurs, les résultats atteints, ne sont mesurés que sur deux hivernages pour certains ouvrages, sur un seul pour la plupart et pas du tout sur d'autres dont les travaux sont à finaliser avant l'hivernage 2017. Ceci étant essentiellement dû aux délais très importants de mise en œuvre des marchés publics des études et des travaux qui n'ont pas permis de disposer d'ouvrages opérationnels avant l'hivernage 2015, soit 4 années après le début de l'intervention.

En l'absence d'investissements secondaires de la part des partenaires, l'option prise en fin de projet de réaliser partiellement des aménagements secondaires, à travers des conventions de subsides avec certaines communes, dans le cadre de l'avenant au DTF alloué en 2015, devraient avoir un impact amélioré sur l'atteinte de l'outcome. Malheureusement, ces travaux qui devaient être en grande partie terminés avant l'hivernage 2016, ne pourront être livrés que pour l'hivernage 2017, qui ne s'installera qu'après la clôture du projet.

2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?⁶

Le projet a rencontré deux types de facteurs d'influence, les uns positifs, les autres négatifs :

On notera comme facteur positif l'approche par la demande et la très forte appropriation du projet par les bénéficiaires. L'approche par la demande, accompagnée d'une communication soutenue en direction des populations ciblées a sans doute été un élément constituant de cette appropriation mais s'explique par ailleurs par le fait que pour de nombreuses communes, les ouvrages réalisés sont considérés comme les premières infrastructures réellement créatrices de développement.

Cette appropriation par les populations bénéficiaires a fortement motivé le projet à davantage se mobiliser pour aboutir ainsi à des résultats probants. S'appuyant sur cette appropriation le projet a mis en place des comités de suivi des chantiers dont le rôle principale est de seconder le projet et son bureau de contrôle dans la surveillance des entreprises vers une plus grande efficacité dans l'exécution des travaux.

Cependant, il convient de signaler certains facteurs négatifs qui ont fortement impacté le projet : les délais des procédures de marchés publics, la stratégie de partenariat pour la mise en valeur des sites et enfin un effectif du personnel très réduit par rapport aux objectifs du projet tant du point de vue de la zone d'intervention que des ambitions de réalisation.

Les longues procédures de marchés publics ont été un facteur déterminant en amenant le projet à

⁶ Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.

gérer des procédures administratives durant deux années avant de pouvoir démarrer des chantiers. Ce qui a décalé les activités des partenaires de mise en valeur dont certains ont vu leur projet ou leur budget se terminer, alors qu'ils ne disposaient toujours pas d'ouvrages pour jouer pleinement leur rôle. Ce fut particulièrement les cas de la Synergie sur la région de Thiès et de certains partenaires dont Wulla Naffa (projet USAID) sur les régions de Kaolack et Kaffrine.

Le sous dimensionnement de l'équipe fut un facteur négatif en obligeant le projet à être constamment sous pression depuis le début de l'intervention et à travailler dans l'urgence. Cette pression permanente n'a pas permis à l'équipe d'analyser certaines études avec le recul et toute la sérénité suffisante, ce qui a sans doute impacté négativement certains résultats.

Dans la majorité des sites, le partenariat pour la mise en valeur n'a pas été opérationnel et cela n'a pas permis au projet d'obtenir les résultats escomptés en termes de renforcement de la production agricole. En effet, les résultats dans ce domaine sont dus aux efforts des bénéficiaires qui auraient pu exploiter un potentiel plus important avec l'accompagnement de partenaires.

2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs

Plusieurs résultats inattendus ont été constatés dans les enquêtes de fin de projet et focus group de préparation de la capitalisation du projet.

Certaines femmes ont estimé que le barrage de Kayemor région de Kaolack, leur a donné, grâce au franchissement, plus de possibilités de contacts, améliorant ainsi les relations au niveau du village et entre villages. Leurs responsabilités dans le comité de gestion leur a donné de l'assurance et leur a permis ainsi de mieux s'affirmer dans le village et d'améliorer leurs relations sociales. D'autres propos identiques ont été apportés dans d'autres sites enquêtés.

Quelques jeunes du même barrage pratiquent le maraîchage grâce à l'eau stockée et se sont stabilisés sur leur terroir, alors qu'ils vivaient, paraît-il, de fraudes diverses (entre autre de contrebande avec la Gambie), Ils auraient ainsi arrêté leurs activités frauduleuses grâce au barrage;

Certaines femmes ayant leur fils sur place, restant travailler dans les périmètres, bénéficient de cet aide pour les arrosages, mais il faudra faire attention à ce qu'elles ne soient pas dépossédées de leur terre par ces jeunes hommes.

Dans les éléments négatifs inattendus, notons sur le barrage de Hanene, région de Thiès, des résurgences de sel. Le CNRA est chargé d'une étude détaillée sur ce phénomène afin d'en connaître la cause et de trouver la solution pour le neutraliser.

Les ouvrages de Ndiayene Lour (région de Kaffrine) et Winthiewy (région de Kaolack) semblent subir un problème de remplissage pouvant être dû soit une surestimation du bassin versant, soit une sous estimation des infiltrations qui s'avèreraient supérieures à ce qui était attendu d'après les études. Il ne semble pas qu'il y ait eu un défaut dans les études de l'ouvrage mais une étude complémentaire effectuée pour la définition précise de l'aménagement secondaire donne des résultats différents sur la durée de rétention d'eau derrière l'ouvrage. Des recherches d'explications, plus approfondies, devront être effectuées si les prochains hivernages donnent les mêmes résultats que 2016 au cours duquel l'ouvrage de Ndiayene Lour n'a pas retenu d'eau alors qu'il en avait retenu en 2015.

Enfin, un autre élément inattendu fut l'impossibilité matérielle de réaliser le dragage de la lagune de la Somone en vue d'une régénération naturelle de la mangrove.

Les retards considérables des études effectuées sur le dragage de la lagune de la Somone nous ont empêchés de mener cette activité importante pour cette réserve communautaire. L'étude de bathymétrie, sur financement UE et pilotée par le projet GIZC, mit une année à être réalisée et

validée sur une planification qui était de trois mois. L'étude d'impact environnemental et social du dragage de la lagune vient juste de terminer ses nombreuses validations par l'audience publique qui a été réalisée le 8 juin 2017, alors que celles-ci sont impératives pour pouvoir engager les travaux. Cette étude aura pris trois mois à être réalisée, mais plus d'une année à être validée par les diverses procédures du Ministère de l'Environnement ! Ces retards ont empêché le projet de mettre en œuvre le dragage qui était attendu par la population des trois communes bénéficiaires de la lagune de la Somone. Par ailleurs les méthodes proposées pour le dragage ne permettaient pas d'assurer la maîtrise du risque environnemental, dont le sujet est devenu très sensible à la suite de la brèche de la langue de barbarie à St Louis.

2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

Traditionnellement, les femmes sont les premières exploitantes des bas-fonds (riziculture, maraîchage...) avec comme objectif la sécurisation alimentaire et l'amélioration de leur condition de vie. C'est ainsi que depuis le démarrage du projet en 2011, Le genre constitue une thématique transversale du projet et est considéré comme une priorité dans le domaine de la promotion de l'égalité, l'équité et l'autonomisation des femmes et des jeunes pour l'accès à l'eau productive en vue de la pratique de la riziculture et du maraîchage. Cette thématique a été prise en compte dans toutes les activités du programme de renforcement des capacités mises en œuvre de 2014 à 2016 en vue d'une exploitation équitable et durable des ouvrages.

Le travail d'animation (mobilisation/information) initié par le projet sur les enjeux des aménagements (ouvrages) et sur la constitution des ASOREP a été déterminant pour une participation qualitative et quantitative des femmes dans les organes des structures de gestion et d'exploitation des ouvrages. L'utilisation du critère genre dans la mise en œuvre du projet, la représentativité des femmes dans les instances de gouvernance locale et la prise en compte des préoccupations des femmes durant tout le processus de mise en œuvre du projet ont permis à ces dernières de bénéficier de toute l'attention souhaitée dans le cadre de la mise en œuvre du processus de réalisation des ouvrages hydro agricoles. Cette démarche a conduit à un choix équitable et parfois même paritaire entre les femmes et les hommes dans la composition des bureaux, des commissions et dans le choix des délégués qui constituent le comité directeur de l'association (ASOREP) au niveau des différents sites.

L'analyse quantitative des données du renforcement de capacités des bénéficiaires des ouvrages hydro agricoles fait ressortir une bonne participation des femmes aux différentes activités de sensibilisation et d'animation avec un taux global moyen de 55 % soit 3.614 femmes formées contre 2.926 hommes qui représentent 45% de l'effectif total 6.540. Cette intégration du genre à travers le programme de renforcement de capacités a permis aux femmes de comprendre les enjeux des ouvrages hydro agricoles et de bien se positionner au niveau des instances décisionnelles avec 29 % des organisations qui sont dirigées par des femmes (7 femmes présidentes sur 24), 48 % des membres des comités directeurs qui sont des femmes et une parité dans les bureaux exécutifs et dans la moitié des comités de gestion (12/24) mis en place.

Le projet ainsi contribué à une amélioration des relations sociales qui régissent les rapports entre les femmes et les hommes dans un contexte culturel, social et économique dominé par les hommes et où les distinctions fondées sur le sexe sont socialement construites. Cette dynamique de changement opérée par le projet s'est traduite par une amélioration des rôles, des responsabilités et du statut des femmes dans les instances de gouvernance locale et dans la communauté. Une situation qui a aussi permis aux femmes de mieux comprendre les enjeux liés aux aménagements, le renforcement de leur présence et de leur positionnement dans les instances de décision pour mieux défendre leurs intérêts. Les femmes elles même constatent qu'elles ont gagné en pouvoir

d'influence lors des prises de décisions pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques. Elles indiquent une revalorisation de leur statut car elles sont socialement mieux considérées de par leur contribution importante à la sécurité alimentaire des ménages et aux dépenses familiales. Ces acquis impliquent assurément pour elles, des capacités de négociation plus grandes, qui poussent petit à petit à un changement des mentalités et par conséquent à l'adoption de nouvelles valeurs culturelles.

Bien souvent le manque d'instruction des femmes, malgré leur présence dans les instances de prise de décision, entraîne une incapacité à jouer pleinement leurs rôles.

une fois les ASOREP installées, plusieurs sessions de renforcement des capacités ont été organisées par le projet. Elles ont porté sur des animations/formation et formations/coaching et axées en partie sur la gestion administrative et financière, les techniques d'entretien et de maintenances et la dynamique organisationnelle. Ces formations ont à la fois touché les hommes, les jeunes et les femmes. Elles ont permis aux femmes de jouer les mêmes rôles et d'assumer les mêmes responsabilités que les hommes dans les instances de prise de décision (bureau, commissions...). Par ces formations, les femmes ont acquis des connaissances et des compétences pour améliorer la qualité de leur participation aux instances de prise de décisions.

Il faut cependant noter que durant l'année 2011, la principale activité qui a fait l'objet de ciblage d'acteurs/bénéficiaires est « la mobilisation des acteurs. En 2012, Une analyse genre et environnement est exigé pour toutes les études APS/APD. Le projet a en fin d'année 2013, passé un cap important qui est celui des études, pour en arriver auxancements des appels d'offres de réalisation des ouvrages. L'année 2014 sera donc celle des premiers ouvrages réalisés par le projet. C'est ainsi qu'en 2015, les résultats enregistrés sont les suivants :

Sur 23 comités de gestion mis en place en 2015, 4 sont gérés par des femmes présidentes (ayant pouvoir de décision). En outre, les femmes sont bien représentées dans les instances décisionnelles. En effet, elles représentent 48% des Comités de Gestion et d'Entretien des Ouvrages (CGEO) et 49% des Bureaux Exécutifs (BE). Nous pouvons même affirmer sans risque de nous tromper que la parité est même assurée dans les bureaux exécutifs.

La bonne présence des femmes au niveau des organes des structures de gestion des ouvrages a renforcé leur participation au processus de prise de décisions, notamment celles relatives à l'affectation des parcelles aménagées, à la gestion des conflits et leur offre la possibilité de faire prendre en compte leurs points de vue et intérêts spécifiques. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'on assiste à l'émergence de leaders femmes dans les organes des structures de gestion des ouvrages réalisés par le projet. Les femmes semblent aujourd'hui être réellement des acteurs clé du processus qui travaillent à l'émergence d'un leadership féminin autour des aménagements hydro-agricoles. La démarche adoptée par le projet a permis de développer une approche participative et contribuant à la réalisation de l'équité entre les hommes et les femmes.

L'étude Baseline a proposé des indicateurs spécifiques pour prendre en compte l'intégration du genre dans l'intervention du projet. Il s'agit :

- Du degré de conservation par les femmes et ménages vulnérables, des superficies qui leur sont affectées, en ciblant 80% des superficies exploitées et affectées aux femmes soient conservées par elles ;
- Le niveau de représentation des femmes dans les instances prise de décisions, la cible porte sur la représentation des femmes ; au moins 30 % des membres de bureaux des comités de gestion.

En 2016, cette dynamique de prise en compte de la dimension genre s'est poursuivie au niveau des

sites d'intervention du projet. Cette situation s'est traduite par les résultats suivants :

- 58% des surfaces aménagées sont cultivées par les femmes ;
- Une bonne compréhension des enjeux liés aux ouvrages par les femmes qui sont largement dominantes et représentant entre 60 et 85% des membres des ASOREP et dans 2 sites, ce taux est de 100 %.
- Les comités regroupent actuellement 5.244 membres, soit une moyenne importante de 216 membres par comité, dont une moyenne de 60% de femmes.
- Au sein des bureaux exécutifs des comités, nous avons 144 élus (soit 6 par bureau) avec une légère majorité des femmes (73 pour 71). On constate cependant, une égale répartition des postes (3 femmes et 3 hommes) dans 50% des cas.
- Dans les comités directeurs, les hommes sont au total 311(52%) contre 291(48%) femmes soit un total de 602 élus. Les comités directeurs comptent en général 25 élus.
- En 2015, aussi bien dans l'exploitation des périmètres maraichers autour des forages que la riziculture au niveau des Bassins de Rétentions et Dignes Anti Sel, les femmes occupent 70% des superficies aménagées. En 2016, dans les superficies en exploitation les femmes occupent 58% des parcelles. Cette présence des femmes est beaucoup plus marquée dans les 4 périmètres maraichers des forages rééquipés par le projet avec près de 65% des parcelles octroyées.

En se basant sur les revenus moyens des producteurs (200.000 à 250.000 F CFA/campagne) des périmètres maraichers des forages rééquipés par le projet, on peut considérer que ces résultats contribuent en partie au renforcement de l'accès durable à l'eau productive et à l'amélioration de la production agricole avec une forte production de plus de 250 tonnes de légumes diversifiés (oignon, tomate, aubergine, piments, chou etc.). Les diverses enquêtes effectuées sur ces périmètres et les discussions tenues avec les responsables évoquent tant l'amélioration de la production que l'augmentation importante du travail des femmes et des jeunes qui décident en conséquence de rester au village et de travailler de 6 à 9 mois dans les périmètres irrigués villageois.

Nous n'avons pas pu mesurer l'évolution des risques de transferts de parcelles des femmes vers des hommes. Cela reste un indicateur à suivre pour les années à venir (avec l'avènement du PARERBA) afin d'éviter que les femmes se voient contraintes d'abandonner leurs parcelles au profit des hommes.

Cependant, Les femmes, en témoignant d'un leadership effectif ont de façon certes encore informelle, jeté les jalons d'un potentiel repositionnement des rôles sociaux, malgré les contraintes socioculturelles liées à la répartition sociale des rôles entre les femmes et les hommes. Ces acquis impliquent assurément pour elles, des capacités de négociation plus grandes, qui poussent petit à petit à un changement des mentalités et par conséquent à l'adoption de nouvelles valeurs culturelles. Beaucoup d'entre elles ont fréquenté l'école et savent lire et écrire et sont présentes dans les bureaux et commissions et sont conscientes du rôle qu'elles peuvent jouer, malgré les difficultés parfois liées à la conciliation entre leurs activités domestiques et agricoles.

La création des ouvrages peut entraîner des conflits dans la mise en valeur des parcelles aménagées entre les femmes et les hommes, des cas où les hommes reprennent le pouvoir sur la terre peuvent exister. Tout aménagement doit faire l'objet d'une réflexion sur les enjeux foncier et d'une négociation préalable sur les règles d'accès et d'exploitation des parcelles aménagées. La prise en compte des questions genre dans la mise en valeur des ouvrages représente un enjeu essentiel et on ne peut la laisser dans le flou sans risque. C'est ainsi que les statuts et règlements intérieurs de l'ASOREP optent pour le critère adhésion pour prétendre aux parcelles aménagées. Cependant, les femmes sont fortement représentées au niveau des assemblées des ASOREP, mais aussi comme déléguées dans les différents villages couverts par l'association. De plus, la forte

présence des femmes dans les commissions gestions des conflits et affectations des parcelles aménagées leur donne de réelles possibilités à faire entendre leurs voix et à défendre leurs intérêts.

Malgré les pesanteurs socioculturelles qui jouent souvent un rôle inhibiteur, les hommes rencontrés dans les focus group de fin de projet sont conscients aujourd'hui du rôle que les femmes jouent dans la gouvernance locale des ouvrages, car ce sont elles qui sont au cœur de la production agricole irriguée (riziculture et maraîchage). Cependant, il ne faut pas négliger le fait que les femmes font face à beaucoup de contraintes qui limitent leur productivité parmi lesquelles :

- L'accès limité aux intrants et le manque de matériels agricoles est aussi noté, car les politiques dans ce domaine sont orientées vers les chefs de familles et donc essentiellement vers les hommes ;
- Le manque de main d'œuvre est un aspect important : les femmes exécutent manuellement beaucoup d'opérations culturales et restent dépendantes des hommes pour les opérations mécanisées ;
- Le projet s'appuie sur des partenaires de mise en valeur qui n'ont aucune responsabilité dans l'atteinte des objectifs du projet, notamment dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

L'environnement a sans doute été peu intégré comme une stratégie du projet, tout en étant constamment présent dans nos réflexions et nos indicateurs.

La base line et le cadre logique ont pris en compte plusieurs indicateurs environnementaux, comme la salinité et l'acidité de l'eau et des terres. Deux composantes du projet étaient particulièrement ciblées sur des questions environnementales, la réalisation de digues anti sel pour réhabiliter des terres salées et la régénération naturelle de la mangrove.

La composante des barrages de rétention ne fut pas en reste, car un des projets sélectionnés en comité régional de sélection de la région de Thiès a été abandonné pour des raisons environnementales, du fait qu'il risquait de drainer des eaux polluées provenant de la station d'épuration de la ville de Thiès.

Notons enfin deux dangers environnementaux que nous ne pouvions gérer sans intervenir dans la parcelle et sur la valorisation agricole : le danger d'une utilisation exagérée ou non maîtrisée des produits phytosanitaires et le danger de l'abattage d'arbres dans le but de créer les clôtures de périmètres. Ces deux dangers sont à prendre en compte pour les projets futurs, et les intrants bio doivent absolument être développés, d'autant que plusieurs expériences locales se sont avérées positives à partir d'essences locales.

Le principal volet environnemental du projet, la régénération naturelle de la mangrove a ciblé la lagune de La Somone mais n'a pas pu être mise en œuvre comme expliqué plus haut.

2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?

Le système de suivi évaluation mis en place a permis d'améliorer le pilotage de projet en fournissant très régulièrement les résultats de l'analyse des données recueillies par les différents acteurs locaux du système auprès des 2 OP, des 5 ménages échantillonnés dans chaque site. L'évaluation régulière du score des comités de gestion a permis au projet d'apprécier le niveau de maturité de ces structures locales indispensables à la gestion durable des ouvrages. De plus l'implication des acteurs locaux (ARD, Ascom, CADL) dans le processus de collecte et de partage des données de

suivi évaluation a été un facteur déterminant de l'appropriation des acteurs institutionnels au niveau local.

En ce qui concerne le Backstopping, nous n'avons bénéficié en 5 ans que de 3 missions les deux dernières années. Cela nous aurait énormément servi d'avoir chaque année une mission comme celle de la revue finale, en nous aidant à faire le point, à nous poser d'autres types de problèmes. Mais ce ne fut le cas que la dernière année avec les deux missions de EstAgri.

Les audits ont eu un apport important sur la gestion interne du projet dans le domaine de l'amélioration des procédures de MP et les procédures de contrôle interne administratif et financier.

3 Durabilité

3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

La viabilité économique des résultats de l'intervention n'est pas encore affirmée, tout en étant potentiellement importante. La dynamique naturelle existant dans de nombreux sites semble indiquer, qu'avec ou sans partenaire de mise en valeur, les bénéficiaires avancent et cherchent à valoriser au mieux les investissements réalisés. Le degré d'appropriation de l'intervention qui semble très important sera sans doute un facteur très positif du maintien de cette dynamique, à la différence des projets du même type réalisés dans les années 70 - 80, qui, trop exogènes n'ont pas permis de stabiliser le développement économique basé sur les investissements réalisés.

Cependant, quelques risques subsistent, certains facteurs comme la pluviométrie sont difficilement prévisibles. D'autres peuvent être plus facilement repérés, évités ou du moins réduits, tel que :

- Le risque de saturation des marchés maraîchers avec le fort développement de cette filière dans le bassin arachidier, sans que les investissements d'accompagnement soient effectués, comme des magasins de stockage ou des infrastructures de conservation, des améliorations des marchés locaux, des gares routières permettant d'améliorer les exportations de produits vers d'autres régions, les modes de conservation ou de traitements post récolte...
- Le risque majeur d'une mauvaise gestion de l'ouvrage ou d'un mauvais entretien, qui pourrait entraîner des détériorations voire une destruction. Ce risque peut être amoindri par deux approches complémentaires : la qualité du travail des comités de gestion, tant en matière de gestion de la lame d'eau que pour la gestion de l'ouvrage lui-même et la qualité du suivi qui devra être effectué d'un côté par la commune, co-responsable de l'ouvrage, et par la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA).

3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Comme déjà évoqué ci-dessus l'appropriation du projet semble très importante, avec des populations mobilisées, des comités de gestion certes encore jeunes, mais tous motivés et des communes positivement positionnées par rapport à l'ouvrage dont elles attendent développement économique.

Cette appropriation ne peut par contre éviter certains risques dans le temps qui peuvent amener des tensions internes préjudiciables à la durabilité, tel que :

- Le risque de dépossession des agriculteurs locaux par des investisseurs ou des acteurs extérieurs qui viennent exploiter les terres à la place de ceux qui les cultivaient traditionnellement, risque qui fut largement une des causes des échecs des aménagements hydro-agricoles des années 80 dans la vallée de la Nema. Ce risque peut être fortement réduit par l'application des conventions locales d'exploitation que le projet a initiées avec les comités de gestion, et une réelle concrétisation du remembrement défini dans les plans d'aménagement de sites.
- Le risque de dépossession des femmes de leurs terres de bas-fonds par de jeunes hommes attirés par les bénéfices potentiels d'une agriculture irriguée bien gérée. Ce risque est réel et avait été pris en compte dès le début du projet, y compris dans ses indicateurs. Il a donc

déjà été analysé et des mesures de réduction ont été apportées au travers de la mise en place de comités de gestion et des conventions locales, appuyées par les plans d'aménagement des sites. Par contre il faudra s'assurer que ces plans puissent effectivement être matérialisés sur le terrain.

3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Le projet a rencontré deux situations du point de vue des interactions politiques, négatives et positives.

Le premier niveau d'interaction négatif entre le politique et l'intervention fut l'absence du débat sectoriel concernant l'eau productive. En l'absence de cadre de coordination des bailleurs et du MAER sur cette question, l'intervention n'a pas pu participer à la moindre discussion stratégique sur la maîtrise de l'eau productive, et ce malgré plusieurs demandes effectuées par la partie belge au cours des comités des partenaires de création de ce cadre ou d'intégration dans le groupe sectoriel "agriculture et sécurité alimentaire".

L'interaction négative sur le terrain fut particulièrement marquée dans le site de Keur Madiagne, sur la commune de Taïba Ndiaye, que le projet a dû abandonner par pression de plusieurs agriculteurs et désaccords politiques locaux entre le Maire et une partie de la population. On a pu constater que par manque de communication entre l'équipe communale et les bénéficiaires finaux du projet de barrage, ces derniers ont refusé l'implantation de l'ouvrage (pourtant étudié et préparé jusqu'au marché de travaux). Par la suite, comprenant leur erreur, ils ont tenté de revenir vers le projet, mais il était trop tard, une mauvaise gestion politique de ce dossier l'a amené à être temporairement fermé. Il pourrait être repris par un autre projet, tout existe pour relancer une consultation vers un marché de travaux qui permettrait de réaliser rapidement les trois barrages semi filtrants prévus sur ce site.

L'interaction positive fut constatée dans plusieurs communes, dont le Maire de Kayemor qui a été réélu grâce au barrage dont les travaux avaient commencé alors qu'il avait toute l'opposition contre lui, ou des élus comme ceux de Keur Samba Gueye, Fimela, Soum, Paoskoto, Ngoye très dynamiques mobilisant fortement leur population vers une réduction des migrations en s'appuyant sur les potentiels de développement importants des ouvrages.

L'autre aspect positif, malgré certaines difficultés rencontrées, fut la prise de responsabilités de 6 communes en tant que maître d'ouvrage administratifs et techniques (l'intervention conservant la maîtrise d'ouvrage financière) dans le cadre des conventions de subsides. Cette prise de responsabilités s'est particulièrement illustrée dans les efforts des maires pour faire avancer leurs sous-projets d'aménagements de périmètres.

Nous avons initié une étude du statut patrimonial des ouvrages réalisés par le projet. Cette étude affirme nettement que tous ces ouvrages sont la propriété administrative du MAER et doivent être inscrits à son patrimoine public. Une délégation de gestion de l'Etat à la commune doit être signée sous forme d'une concession, suivie elle-même par une délégation de gestion de la commune au comité de gestion sous la forme d'une sous-concession. Ces deux délégations de gestion devant préciser le plancher et le plafond des interventions.

Ces deux niveaux de concessions permettront de mieux gérer les diverses responsabilités, avec les très grosses réparations sous la responsabilité de la DBRLA/MAER, la gestion et la maintenance annuelle sous la responsabilité de la commune, la gestion quotidienne, celle des tours d'eau et l'entretien régulier sous la responsabilité de l'ASOREP.

3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Un effort important fut fourni pour la mise en place et le renforcement des capacités des comités de gestion des ouvrages.

L'intervention a consacré près de 400.000 € et deux années complètes de travail à cette capacité institutionnelle et de gestion, en créant les comités de gestion des ouvrages sur chaque site, en les formant sur la gestions technique, administrative et financière des ouvrages, en les appuyant à concevoir de manière inclusive leur convention locale de gestion des ressources devant permettre de gérer de manière participative, transparente et démocratique les ouvrages et enfin, en mettant en œuvre le plan d'aménagement des sites.

Cependant en raison des retards accusés en matière de livraison des ouvrages, les formations dispensées l'ont été essentiellement de manière théorique, sans application pratique sur l'ouvrage en fonctionnement. Ceci limite fortement l'impact de ces renforcements de capacités.

Les comités de gestion dont on attendait une progression sans doute trop importante, n'ont atteint que le niveau de "mineur" au lieu de "majeur". Il y a donc encore des renforcements de capacités complémentaires à apporter pour amener ces comités à une gestion professionnelle.

Le risque des renforcements de capacités institutionnelles et de gestion se trouve justement dans cette relative faiblesse des capacités des comités de gestion.

Ce risque peut se traduire de nombreuses manières vers d'autres risques connexes, tel que le manque d'entretien de l'ouvrage pouvant aller jusqu'à sa perte, le manque de démocratie interne de comités de gestion pouvant aller jusqu'au départ de membres qui ne sont plus motivés, le non recouvrement des redevances qui aurait comme conséquence l'impossibilité d'effectuer des travaux de maintenance et donc vers le risque majeur de destruction de l'ouvrage.

Les mesures d'atténuation de ces divers risques sont essentiellement dans la répartition des responsabilités et des rôles entre les divers acteurs institutionnels avec particulièrement l'obligation pour les administrations territoriales (maires, sous-préfets et préfets) de veiller à la qualité de la gestion des comités.

Un autre acteur, étatique celui-ci, devant de même veiller à la qualité de la gestion des ouvrages, est la DBRLA, qui devrait mettre en place, avec les DRDR, un dispositif de suivi périodique des ouvrages et de leur gestion.

La mise en oeuvre des conventions de subsides fut d'autre part une occasion de renforcement des capacités des communes dans les domaines des marchés publics et des suivis de chantier.

D'autres renforcements de capacités ont été effectués dans le cadre des activités du projet, au profit des ARD et des STD, à travers des rencontres de CTR et des réunions de coordination tournantes trimestrielles avec les ARD. Ces acteurs ont également bénéficié de sessions de formations organisées sous financement du projet PRC de la CTB sur diverses thématiques comme la GIRE, l'utilisation de logiciel de SIG et cartographie, dont Quantum GIS, de logiciel d'enquête terrain sur smartphone, comme ODK.

4 Apprentissage

4.1 Enseignements tirés

1. Une importante leçon apprise est qu'un ouvrage hydro-agricole et un aménagement agricole sont inséparables pour disposer d'une vision globale du processus de développement.
La mission du projet était de mettre à disposition de l'eau productive que des partenaires de mise en valeur devaient valoriser. Tel que le projet fut conçu, cela pouvait difficilement fonctionner.
2. Une deuxième leçon est apprise à partir des longueurs de procédures de marchés publics et du type d'ouvrages à réaliser. Pour un grand projet d'infrastructures hydro-agricoles qui ne peuvent être construites que durant 6 mois par an de janvier à juin, une durée de 5 années de projet semble très faible en utilisant les procédures nationales. Des solutions sont à trouver, soit vers une commission des marchés interne au projet, soit vers des procédures simplifiées ou en passant par la régie. Par ailleurs la planification d'un tel projet devra tenir compte de ces uniques 6 mois de chantier par an dus à l'impact des hivernages.
3. Troisième leçon : pour aboutir à une gouvernance qui soit un minimum professionnelle, trois à quatre années de formation et d'accompagnement semblent impératifs. Les deux années de préparation des travaux (mises en concurrence des études, réalisation des études et mise en concurrence des travaux) auraient dû être mises à profit pour mettre en place les comités de gestion et engager leur formation initiale dès la sélection de leur sous projet. Cela leur aurait donné la possibilité de participer aux études d'avants projets et les moyens de participer au suivi des travaux et surtout de profiter, après la réalisation de l'ouvrage, de deux hivernages pour des formations pratiques sur la lame d'eau et la gestion de l'ouvrage et des aménagements. Il faut simplifier les missions des comités de gestion et les concentrer sur leur « cœur de métier » qui est 1) de stocker de l'eau au bon moment et de savoir en laisser passer si le barrage est en danger 2) savoir organiser des tours d'eau équilibrés entre les divers usagers en fonction de leurs besoins et 3) pour pouvoir effectuer ces deux missions, savoir entretenir et maintenir l'ouvrage en bon état de fonctionnement. Ces trois missions fondamentales exigent une gestion, une administration paisible, démocratique et professionnelle qui peut mettre des années à être atteinte.
4. Quatrième leçon : au plan institutionnel, l'approche par la demande s'est révélée très pertinente en ce sens qu'elle a fait exercer à chaque acteur le mandat qui est le sien dans la mise en œuvre des politiques de déconcentration et de décentralisation en vigueur au Sénégal. Les collectivités locales se sont renforcées comme porteuses des requêtes, comme porte d'entrée des interventions en matière de développement local et comme mobilisateurs des bénéficiaires. Les ARD ont assuré leur rôle d'appui technique aux collectivités locales et les autorités déconcentrées ont assumé leur mission d'harmonisation et de coordination des actions du développement local. L'appropriation par les bénéficiaires des ouvrages réalisés dont ils ont suivi avec assiduité la réalisation et dont ils se sentent responsables, présage d'une bonne gestion, de l'entretien et de la maintenance de l'ouvrage.
5. Cinquième leçon : concernant les restitutions des études : On note après réalisations des ouvrages, que les bénéficiaires n'avaient pas pu comprendre tous les enjeux liés à la réalisation du projet. En effet, plusieurs ouvrages ont été acceptés et les études validées par les bénéficiaires et la collectivité locale, alors qu'au moment de l'implantation ou de la construction, des refus de poursuivre ont été notés. Ainsi, le projet constate que des restitutions devant la population auraient dû se faire pour la validation des APS, et de leurs

variantes. Le projet suggère de présenter les variantes au stade APS sur la base d'une maquette virtuelle construite à partir du modèle numérique du terrain et de la vallée étudiée. Ce MNT pouvant présenter l'ouvrage envisagé et sa zone mouillée sur fond de photo du site afin de rendre la proposition plus explicite aux yeux des bénéficiaires non habitués à lire un plan. Cette maquette numérique pourrait d'autre part faire évoluer la zone mouillée dans le temps, présentant ainsi les divers moments de la vallée à diverses périodes de contre saison.

4.2 Recommandations

Recommandation	Source	Public cible
Eviter de concevoir un projet dont les résultats dépendent de partenaires externes dont les activités ne sont pas maîtrisées. En cas d'obligation de partenaires externes utiliser des conventions de subsides pour disposer de moyens de contrôles des activités du partenaire	Evaluation finale	CTB
Mettre systématiquement en place une commission des marchés interne au projet afin d'accélérer certaines étapes des procédures de marchés publics	2.2.5	CTB et MAER
Démarrer l'intervention avec un portefeuille de projets réalisables afin de pouvoir mettre des ouvrages en chantier dès le début du projet et bénéficier ainsi de plusieurs hivernages pour mesurer des progrès		CTB et MAER
Contractualiser avec un prestataire spécialisé en renforcement des capacités en début de projet pour pouvoir démarrer le programme de formations dès la sélection des sous projets		
Soutenir le renforcement des capacités des femmes : information sur leurs droits, formation en leadership, en techniques de production, de conservation, de transformation et de commercialisation des produits agricoles, etc		ASOREP-MAER -CTB
La conception des ouvrages et des aménagements doit se faire avec les bénéficiaires pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations au-delà des aspects techniques.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
La mise en place des structures régionales de suivi que sont les CTR et CRS a contribué à l'harmonisation des interventions au niveau local et régional et a facilité l'initiation d'une meilleure gouvernance des ouvrages. Ces comités doivent être animés de manière pérenne	Documents de capitalisation	CTB et MAER

Recommandation	Source	Public cible
Pour renforcer le rôle de la commune, le Maire devrait présenter et défendre son sous projet en CTR et CRS, puis revenir vers les bénéficiaires pour leur présenter les décisions prises.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
Des outils spécifiques, tels que des maquettes virtuelles des ouvrages et des aménagements doivent être développés pour aider les agriculteurs et futurs usagers à comprendre et s'approprier le projet qui leur est proposé.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
Un partenariat qui n'est pas contractualisé s'avère souvent inefficace. La signature du partenaire de mise en valeur devrait donc être précisée par des engagements détaillés et contractualisés avec la commune ou l'intervention.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
A chaque phase de conception, le projet d'ouvrage et d'aménagement doit être présenté aux bénéficiaires avec l'explication détaillée de tous les enjeux liés à la réalisation.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
Pour un accompagnement plus efficace des projets communaux, il est important de renforcer les capacités des structures d'appui dans les divers domaines techniques à mobiliser, tel que les études techniques elles-mêmes, la présentation de projet, l'animation et la sensibilisation.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
La participation des bénéficiaires tant dans le montage que dans la mise en œuvre des aménagements hydro-agricoles s'avère être un gage de réussite. L'appropriation de l'ouvrage par les futurs usagers est un atout fondamental en faveur d'une bonne gouvernance. Toutes les étapes du processus doivent être partagées localement avec les bénéficiaires	Documents de capitalisation	CTB et MAER
La maîtrise durable de l'eau productive nécessite : • une infrastructure de qualité ; • un comité de gestion mobilisé et efficace ; • une convention de vallée matérialisée sur le terrain ; • un paiement de l'eau consommée permettant de financer la maintenance de l'ouvrage ; • une gestion financière qui sépare bien la gestion de l'ouvrage et la gestion de la production.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
La gouvernance des ouvrages demande du temps pour sa mise en place. Elle doit être mise en œuvre dès le début du processus de réalisation de l'ouvrage, dès les études.	Documents de capitalisation	CTB et MAER

Recommandation	Source	Public cible
La gouvernance mobilise trois acteurs liés par des concessions (entre MAER et commune) et sous concessions (entre commune et comité de gestion). Ces concessions et sous-concessions doivent être élaborées centralement, puis négociées localement avec toutes les parties prenantes	Documents de capitalisation	CTB et MAER
La création du comité de gestion de l'ouvrage est un acte fondamental qui doit être encadré par les autorités administratives qui devront faciliter la formalisation de l'association.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
Le paiement de l'eau consommée est un devoir, il doit être négocié localement avec tous les usagers et être validé par les autorités locales, avec deux systèmes de paiement qui peuvent se cumuler sur le même site, à la consommation volumique (sur base de compteur d'eau) et à la surface emblavée suivant le mode d'utilisation de l'eau et les spéculations mises en œuvre.	Documents de capitalisation	CTB et MAER
Les caisses de maintenance (alimentée par les redevances) et la caisse agricole (alimentée par les productions) doivent être strictement séparées afin de ne pas risquer de ne plus pouvoir entretenir l'ouvrage	Documents de capitalisation	CTB et MAER

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions stratégiques prises par la SMCL

Éléments	Période identi- fication	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
Renforcer le rôle du Gouverneur en lui faisant présider les comités régionaux de sélection	10.2010	SMCL	Intégrer cela dans les projets d'arrêtés			Effectué	CLOSED
Modifier le DTF afin que la DBRLA développe des mécanismes pour se rapprocher du terrain et mette en oeuvre un suivi sectoriel	10.2010	SMCL	Modifier le DTF			Non effectué	CLOSED
Réviser les indicateurs du cadre logique à l'occasion de l'étude baseline	10.2010	SMCL	A réaliser au cours de la base line			Effectué	CLOSED
Prendre en compte la dimension environnementale dans le projet afin d'éviter certaines erreurs de projets antérieurs du Nord. La CTB précise que la formulation du projet fut initiée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, lequel a réalisé les études environnementales de base. Les études APS/APD de chaque ouvrage comprennent un volet environnemental, social et genre	02.2011	SMCL	Les questions environnementales seront prises en compte dans les divers travaux et particulièrement dans les chantiers de régénération de la mangrove	UGP	De suite	Prise en compte effective dans tout le projet	CLOSED
Mise en œuvre de la contrepartie : La SMCL est informée du financement par la contrepartie nationale du recrutement d'un Technicien GR pour 2013 et de l'acquisition d'un véhicule pour renforcer le projet.	mars-13	MAER+ DBRLA +DCEF	Recrutement d'un technicien GR	DBRLA	Q4 2014	Recrutement du technicien GR pas encore finalisé...	CLOSED
			Acquisition d'un véhicule pour le projet	DBRLA	Q4 2014	Véhicule acquis mais pas mis à disposition car "en rodage"	

Décision	Période identifi- cation	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi	Status
La SMCL recommande d'accélérer le financement sur le budget 2014 de la contrepartie nationale du recrutement d'un technicien GR et de l'acquisition d'un véhicule pour renforcer le projet.	juin-14	DBRLA	Recruter un technicien GR + acquérir deux véhicules, dont un pour le projet	DBRLA	Q4 2014	Véhicule acquis mais semble t'il en rodage à la DBRLA...	CLOSED
La SMCL demande au MEF de voir dans quelles mesures d'autres financements pourraient être mobilisés pour financer des techniciens et ingénieurs génie ruraux pour le projet, surtout dans les périodes de chantier (octobre 2014 à juin 2015, puis octobre 2015 à juin 2016).	juin-14	SMCL	Recruter un technicien GR	DBRLA	Q3 2014	Sans information à ce jour	CLOSED
La SMCL approuve la prolongation du projet à fin septembre 2016	juin-14	SMCL	Assurer le bon déroulement des activités jusqu'au nouveau délais de fin de projet.	UGP	Q3 2016	Les activités continuent	CLOSED
La SMCL valide l'avenant au DTF et la stratégie de fin de projet qui y est décrite, tant en ce qui concerne la DSP1 qu'en ce qui concerne la DSP2 :	dec-14	SMCL	Soumettre le DTF additionnel au siège à Bruxelles pour décision	UGP	Q2 2015	DTF additionnel au niveau du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la Belgique.	CLOSED
Concernant les sous projets en cours de réalisation de la DSP1, le projet réalisera des aménagements d'eau à proximité des sites de valorisation, en s'attachant à ce que cette eau puisse être distribuée gravitairement vers les parcelles	dec-14	UGP	Faire faire une étude des divers systèmes en fonction de divers types de schémas d'aménagements hydro agricoles	UGP	Q1 2015	Etude des systèmes à proposer en cours de lancement	CLOSED
Concernant les sous projets sélectionnés par les comités régionaux de sélection dans le cadre de la DSP2, le projet s'attachera à fournir au MAER un portefeuille de projets viables à fort potentiel	dec-14	UGP	Effectuer analyses et propositions	UGP	Q2 2015	Réaliser	CLOSED

Décision	Période identifi- cation	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi	Status
agricole, pour lesquels le Ministère s'engage à les faire réaliser prioritairement par d'autres projets dans le cadre du PRACAS.							
La SMCL recommande cependant que les options techniques décrites pour les systèmes de relevage de l'eau fassent l'objet de partage et de validation avec les différents services techniques concernés (DBRLA, DEM, Direction Horticulture, Direction de l'Agriculture, etc.	dec-14	UGP	Prendre contact avec les différentes Directions pour valider les propositions	UGP	Q2 2015	Activités en attente de la réalisation de l'étude des schémas d'aménagement	
La SMCL demande que le reliquat du PEPAM-BA d'un montant de 700.000 € soit rapidement versé au projet BARVAFOR pour lui permettre de mettre en œuvre cette stratégie conformément à la recommandation de la SMCL du 26 juin 2014	dec-14	UGP					
La SMCL valide la proposition de modification budgétaire sous réserve que ces 700.000 € soient bien versés au projet BARVAFOR ; Dans le cas contraire la SMCL de début d'année 2015, examinera une modification budgétaire revue en fonction des soldes actuels du projet	dec-14	UGP	approbation de l'augmentation budgétaire par la DGD. Signature de l'échange de lettre en cours	MEF/Ambabel	janv-16		CLOSED
La SMCL valide les modifications apportées au cadre logique du projet BARVAFOR, sous réserve que le projet dispose des financements lui permettant de mettre en œuvre la stratégie de fin de projet qui est proposée. Dans le cas contraire le projet proposera une nouvelle version du cadre logique à la validation de la SMCL de début d'année	dec-14	UGP					

Décision	Période identifi- cation	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi Avancement	Status
La SMCL prend acte de l'engagement de la DBRLA de consacrer son budget annuel de valorisation à des actions ciblées sur les sous projets du BARVAFOR, à raison de 10 ha pour les forages et 20 ha pour les bassins de rétention et digues anti-sel	dec-14	DBRLA		DBRLA	Q3 2015	La DBRLA a appuyé la valorisation du site de Baboulaye en riziculture	CLOSED
La SMCL demande au projet de se rapprocher du MEF pour revoir les prévisions d'allocations budgétaires sur les 3 années à venir, afin de finaliser une proposition qui sera transmise au MAER pour officialisation	dec-14	UGP	Voir prévisions allocations budgétaires avec MEF	UGP + DBRLA	Q2 2015	les prévisions d'allocation budgétaire existe. Il reste à vérifier leur adaptabilité par rapport aux besoins du projet	CLOSED
Vu l'état d'engagement des partenaires de mise en valeur du BARVAFOR et suite à l'organisation de rencontres avec divers projets du MAER (PASA, PAPIL, PAFA, PAPSEN), La SMCL demande au projet : • de faire une situation des différents engagements par site qui précise les activités manquantes pour une valorisation optimale, et ce, concernant les intrants, les équipements et le renforcement des capacités • de finaliser le DTF additionnel à cet effet d'ici la fin du mois de mars • de se rapprocher des structures suivantes : l'ANIDA, la DRIAS, le WAPP, le FNDAPS pour étendre le champ des partenaires de mise en valeur	févr-15	UGP	Faire la Situation des différents engagements par site; Finalisation du DTF additionnel avant la fin du mois de mars; Prendre contact avec les autres projets du ministère	UGP	Q1 2015	Une situation claire et détaillée des différents engagements est réalisée par site ; le DTF additionnel a été finalisé; Des contacts ont été noués avec l'ANIDA et le FNDASP et les protocoles sont en cours de signature	CLOSED

Décision	Période identifi- cation	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi	Status
La SMCL demande : • à la DA de proposer une stratégie d'harmonisation des interventions de valorisation des directions nationales (Horticulture, DBRLA, etc.) • à la DEM de préparer un projet de protocole entre le projet, l'OFOR et la collectivité bénéficiaire pour prendre en compte les nouveaux enjeux dans le cadre de la réforme de l'hydraulique rurale	févr-15	DA, DEM	Proposer une stratégie d'harmonisation des interventions de valorisation des directions nationales (Horticulture, DBRLA, etc.); Préparer un projet de protocole entre le projet, l'OFOR et la collectivité bénéficiaire pour prendre en compte les nouveaux enjeux dans le cadre de la réforme de l'hydraulique rurale;	UGP	Q1 2015	Aucune action entreprise	CLOSED
Vu les nouvelles orientations issues du niveau d'engagement des partenaires de mise en valeur, la SMCL recommande d'envisager une prolongation du projet d'une année supplémentaire pour assurer une durabilité des investissements en cours mais aussi pour disposer de temps pour mettre en œuvre ceux qui ne sont pas pris en charge par les partenaires.	févr-15	UGP	Finaliser le DTF additionnel	UGP	Q2 2015	DTF additionnel permettra de prolonger le projet d'une année supplémentaire	CLOSED

Décision	Période identifi- cation	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi	Status
Concernant l'audit organisationnel de la DBRLA et la précision des missions relatives à l'eau productive, la CTB sera mise en relation avec le MAER pour disposer de plus d'informations sur ces questions ; un atelier de partage sur la réorganisation du MAER sera organisé dans le courant du mois de mars.	févr-15	MAER, DBRLA	Organiser un atelier de réorganisation du MAER	UGP	Q2 2015	Atelier de réorganisation du MAER organisé mais pas partagé	CLOSED
La SMCL valide l'avenant au DTF en demandant au projet de compléter ce document avec les éléments suivants : • Accompagner le document d'un résumé exécutif permettant de découvrir en une page les fondamentaux de l'avenant; • Compléter le document avec un chapitre concernant les évolutions du contexte institutionnel • Mettre à jour les diverses informations évolutives présentes dans les tableaux	mai-15	UGP	• Accompagner le document d'un résumé exécutif permettant de découvrir en une page les fondamentaux de l'avenant; • Compléter le document avec un chapitre concernant les évolutions du contexte institutionnel • Mettre à jour les diverses informations évolutives présentes dans les tableaux	UGP	Q2 2015	Réalisée	CLOSED
La CTB a par ailleurs précisé que les projets PEPAM-BA et PEPAM-AQUA étant en ce moment en clôture les montants exacts des reliquats seront très prochainement arrêtés et précisés dans l'échange de lettre qui suivra l'accord sur l'avenant au DTF.	mai-15	UGP+ CTB	Suivre la procédure portant sur l'avenant au DTF	UGP	Q3 2015	Echange de Lettre pour augmentation budgétaire et prolongation en janv 2016	CLOSED

Décision	Période identifi- cation	Acteur	Action Action(s)	Resp.	Deadline	Suivi Avancement	Status
Le MAER remettra très prochainement à la CTB un document précisant les demandes de financement à mettre en œuvre dans le cadre de l'appui institutionnel au Cabinet du MAER.	Mai 2015	UGP	Remettre à la CTB un document précisant les demandes de financement à mettre en œuvre dans le cadre de l'appui institutionnel au Cabinet MAER	UGP	Q3 2015	Réalisé	CLOSED
Concernant les sous projet de la DSP2 le SG du MAER a demandé de pouvoir disposer très rapidement du portefeuille de projet prévu pour que le Ministre puisse l'utiliser au cours de prochaines missions internationales pour demander des financements pour leur réalisation. Le Ministre partant prochainement en Corée du Sud, il serait très important de disposer de ces fiches de sous projets. Vu la charge de travail du projet, il est proposé d'externaliser la conception et rédaction de ces fiches de sous projets et de remettre ces fiches le plus vite au MAER.	mai-15	UGP	Elaboration d'un porte feuille de sous projets a partir des 75 sous projets sélectionnés par les CRS		Q3 2015	Un portefeuille de 31 sous projet est élaborer est mis à la disposition du MAER	CLOSED
La SMCL confirme que la réception des ouvrages est entièrement de la responsabilité de l'équipe du projet et recommande l'implication accrue, lors de cette étape, de la direction de tutelle	Oct 2015	UGP	La SMCL confirme que la réception des ouvrages est entièrement de la responsabilité de l'équipe du projet et recommande l'implication accrue, lors de cette étape, de la direction de tutelle	UGP	Q1 2016	Enregistré	CLOSED

Décision	Période identi- fication	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi	Status
L'équipe du BARVAFOR devra proposer un planning d'inauguration des ouvrages réalisés permettant au Ministre et à l'Ambassadeur d'aller les visiter, si possible avec de l'eau et des productions	Fev 2016	UGP	Planning d'inauguration des ouvrages en cours de réalisation	UGP	Q2 2017	Nouveau planning à proposer fin avril pour des inaugurations en mai	CLOSED
La SMCL approuve la proposition de prolongation des contrats du Responsable National et du Coresponsable jusqu'à la fin du projet et leur demande conséquemment de prendre les dispositions utiles.	Fev 2016	UGP	La demande de prolongation a été soumise à l'ambassade	UGP	Q2 2016	Contrat prolongé	CLOSED
La SMCL demande au projet de préparer pour la prochaine SMCL une liste détaillée des avenants aux contrats pour leur poursuite en 2017, en précisant pour chaque contrat la date prévisionnelle de fin.		UGP	Les CDD du personnel sont en cours pour permettre à la CTB de signer les avenants aux contrats	UGP	Q3 2016	Tous les contrats sont signés jusqu'en fin juin 2017	CLOSED
La SMCL valide la planification 2017		UGP				OK	
La SMCL valide le plan de clôture						OK	
La SMCL valide la modification budgétaire						OK	
La SMCL prend acte que la date limite des engagements est le 31 décembre 2016, en considérant comme dernier acte de procédure l'immatriculation du marché.	Oct 2016	RR	Mettre en place toutes les dispositions pour que les diverses procédures de MP soient terminées avant le 31 décembre	UGP	Q4 2016	Problème résolu	CLOSED

Décision	Période identi- fication	Acteur	Action	Resp.	Deadline	Suivi	Status
La SMCL demande à la DGPRE de fournir le planning d'installation des instruments de suivi des ressources en eau des ouvrages du BARVAFOR.		DGPRE		DGPRE	Q4 2016	Avancement Planning reçu.	CLOSED
La SMCL confirme le délai ultime de fin janvier pour les dernières immatriculations		RR & SG	Accélérer les procédures pour atteindre les immatriculations avant fin janvier	UGP	Q1 2017	dernière immatriculation en début février	CLOSED
La SMCL demande au projet de reprendre l'attribution provisoire pour le chantier de Taïba au profit de SIGMA, et de refaire le circuit d'approbation et d'ANO	Oct 2016	UGP	Reprendre l'attribution provisoire et le rapport d'analyse au profit de SIGMA et refaire le tour des ANO sur attribution provisoire.	UGP	fin janvier 2017	réalisé	CLOSED

2 Dépenses

Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002411

Project Title :
et Thiès

Projet d'appui à la réalisation de bassins de rétention et à la valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kafrine

Budget Version:

H01

Year to month : 31/08/2018

Currency :

EUR

YtM :

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
01 Mobilisation et études			8.749.003,00	8.212.808,98	76.757,74	8.289.566,72	459.436,28	95%
01 Mobilisation des acteurs			1.909.738,00	1.818.704,44	0,00	1.818.704,44	91.033,56	95%
02 Eligibilité, sélection et classification des demandes		COGES	26.475,00	26.475,30	0,00	26.475,30	-0,30	100%
03 Etudes et supervision des travaux		COGES	9.279,00	9.279,08	0,00	9.279,08	-0,08	100%
04 Fonds d'études (tarification, environnement, coûts unitaires		COGES	1.479.215,00	1.514.457,20	0,00	1.514.457,20	-35.242,20	102%
05 Accord d'exécution		COGES	102.859,00	102.858,92	0,00	102.858,92	0,08	100%
06 Supervision contrôle des travaux d'ancrage		COGES	206.966,00	80.689,94	0,00	80.689,94	126.276,06	39%
		REGIE	84.944,00	84.944,00	0,00	84.944,00	0,00	100%
02 Ouvrages			5.893.993,00	5.568.907,18	75.766,83	5.644.674,01	249.318,99	96%
01 Réalisation des bassins de rétention (phase 1&2)		COGES	3.878.593,00	3.722.781,59	49.726,32	3.772.507,91	106.085,09	97%
02 Réalisation de l'équipement des forages (phase 1&2)		COGES	281.321,00	288.104,96	0,00	288.104,96	-6.783,96	102%
03 Réalisation de digues anti-sel (phase 1&2)		COGES	1.064.015,00	1.019.490,83	11.050,14	1.030.540,97	33.474,03	97%
04 Régénération de mangroves (phase 1&2)		COGES	16.462,00	32.509,22	0,00	32.509,22	-16.047,22	197%
05 Ouvrages complémentaires sur accord subside		COGES	585.000,00	463.848,02	11.470,23	475.318,25	109.681,75	81%
06 Consolidation et amélioration des ouvrages		REGIE	68.602,00	42.172,56	3.520,14	45.692,70	22.909,30	67%
03 Renforcement des capacités			945.272,00	825.197,36	990,91	826.188,27	119.083,73	87%
01 Appui technique aux CL et aux bénéficiaires finaux		COGES	97.743,00	98.231,30	0,00	98.231,30	-488,30	100%
02 Renforcement institutionnel de la DBRLA		COGES	69.500,00	66.725,78	0,00	66.725,78	2.774,22	96%
03 Formations à la mise en valeur		COGES	35.000,00	0,00	0,00	0,00	35.000,00	0%
04 Formations en gestion et maintenance des ouvrages		COGES	2.674,00	2.673,96	0,00	2.673,96	0,04	100%
05 Formations en approche 'bassins versants		COGES	16.492,00	16.491,92	0,00	16.491,92	0,08	100%
06 Formations marchés publics		COGES	8.262,00	8.262,13	0,00	8.262,13	-0,13	100%
		REGIE	2.618.308,00	2.550.259,38	4.511,05	2.554.770,43	63.537,57	98%
		COGEST	9.288.110,00	8.882.866,40	75.037,84	8.957.904,24	330.205,76	96%
TOTAL			11.906.418,00	11.433.125,78	79.548,89	11.512.674,67	393.743,33	97%



Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002411

Project Title :
et Thiès

Projet d'appui à la réalisation de bassins de rétention et à la valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine

Budget Version: H01

Currency : EUR

YtM :

Year to month : 31/08/2018

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
07 Participation aux formations, séminaires et conférences		COGES	4.750,00	3.969,01	0,00	3.969,01	780,99	84%
08 Capitalisation des expériences		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
09 Mise en place et réalisation du système de S&E		REGIE	174.314,00	67.434,46	0,00	67.434,46	106.879,54	39%
10 Marché de l'opérateur de renforcement de capacités		REGIE	397.541,00	400.846,64	0,00	400.846,64	-3.305,64	101%
11 Appui institutionnel au cabinet du MAER		REGIE	28.692,00	27.548,74	0,00	27.548,74	1.143,26	96%
12 Capitalisation des expériences		REGIE	100.000,00	122.723,11	990,91	123.714,02	-23.714,02	124%
13 Appui institutionnel au cabinet du MAER (Indemnité)		COGES	10.304,00	10.290,31	0,00	10.290,31	13,69	100%
RÉSERVE BUDGÉTAIRE			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
11 Réserve budgétaire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
01 Réserve budgétaire co-gestion		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
02 Réserve budgétaire régie		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
MOYENS GÉNÉRAUX			3.157.415,00	3.220.316,80	2.791,15	3.223.107,95	-65.692,95	102%
11 Frais de personnel			1.966.691,00	2.053.805,47	909,12	2.054.714,59	-88.023,59	104%
01 Assistance technique Internationale		REGIE	944.193,00	956.737,82	0,00	956.737,82	-12.544,82	101%
02 Assistance technique Nationale + LAF		REGIE	491.102,00	511.226,45	0,00	511.226,45	-20.124,45	104%
03 Assistance technique Génie rurale Thiès		COGES	111.676,00	109.289,44	0,00	109.289,44	2.386,56	98%
04 Personnel d'appui		COGES	216.807,00	245.586,91	0,00	245.586,91	-28.779,91	113%
05 Autres frais de personnel		COGES	202.913,00	230.964,85	909,12	231.873,97	-28.960,97	114%
12 Investissements			234.189,00	227.771,46	0,00	227.771,46	6.417,54	97%
01 Equipement bureau		COGES	29.727,00	29.183,68	0,00	29.183,68	543,32	98%
02 Véhicules		REGIE	120.632,00	118.650,54	0,00	118.650,54	1.981,46	98%
03 Equipement IT		COGES	58.410,00	56.319,33	0,00	56.319,33	2.090,67	96%
REGIE		REGIE	2.618.308,00	2.550.259,38	4.511,05	2.554.770,43	63.537,57	98%
COGEST		COGEST	9.288.110,00	8.882.866,40	75.037,84	8.957.904,24	330.205,76	96%
TOTAL		TOTAL	11.906.418,00	11.433.125,78	79.548,89	11.512.674,67	393.743,33	97%



Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002411

Project Title :
et Thiès

Projet d'appui à la réalisation de bassins de rétention et à la valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kafrine

Budget Version: **H01**
Currency : **EUR**
YtM :

Year to month : 31/08/2018

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
04 Habilitation locaux		COGES	25.420,00	23.617,91	0,00	23.617,91	1.802,09	93%
13 Frais de fonctionnement								
01 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	692.335,00	708.161,47	1.882,03	710.043,50	-17.708,50	103%
02 Frais de maintenance des véhicules		COGES	134.064,00	126.126,31	0,00	126.126,31	7.937,69	94%
03 Télécommunications		COGES	56.256,00	70.594,81	281,02	70.875,83	-14.619,83	126%
04 Fonctionnement bureau		COGES	24.604,00	20.783,07	0,00	20.783,07	3.820,93	84%
05 Missions équipe		COGES	185.287,00	191.257,02	1.600,71	192.857,73	-7.570,73	104%
06 Frais de représentation et de communication externe		COGES	172.583,00	193.343,02	0,00	193.343,02	-20.760,02	112%
07 Frais financiers		COGES	93.961,00	81.439,61	0,00	81.439,61	12.521,39	87%
08 Réunions de concertation etc		COGES	1.707,00	1.724,91	0,30	1.725,21	-18,21	101%
14 Audit et Suivi et Evaluation								
01 Evaluations		REGIE	23.873,00	22.892,72	0,00	22.892,72	980,28	96%
02 Mission de démarrage		REGIE	264.200,00	230.578,36	0,00	230.578,36	33.621,64	87%
03 Frais de consultation		COGES	72.670,00	83.867,86	0,00	83.867,86	-11.197,86	115%
04 Audit financier		COGES	21.019,00	22.332,33	0,00	22.332,33	-1.313,33	106%
05 Appui technique CTB HQ		REGIE	55.912,00	12.603,34	0,00	12.603,34	43.308,66	23%
06 Ligne de base et système de suivi/évaluation		REGIE	50.772,00	37.373,50	0,00	37.373,50	13.398,50	74%
15 Conversion rate ajustement								
01 Conversion rate ajustement co-gestion		REGIE	6.197,00	16.771,29	0,00	16.771,29	-10.574,29	271%
02 Conversion rate ajustement regie		REGIE	57.630,00	57.630,04	0,00	57.630,04	-0,04	100%
			0,00	0,04	0,00	0,04	-0,04	?
		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
		REGIE	0,00	0,04	0,00	0,04	-0,04	?
		REGIE	2.618.308,00	2.550.259,38	4.511,05	2.554.770,43	63.537,57	98%
		COGEST	9.288.110,00	8.882.866,40	75.037,84	8.957.904,24	330.205,76	96%
		TOTAL	11.906.418,00	11.433.125,78	79.548,89	11.512.674,67	393.743,33	97%



11-11

3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge				
Contribution du pays partenaire				
Autre source				

4 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
1. Personnel national mis à disposition par le pays partenaire :		
Responsable National	M	01/04/11 30/06/17
Point focal MP / DBRLA	M	01/10/15 31/04/17
2. Personnel d'appui, recruté localement par la CTB :		
Responsable Administratif et financier	M	01/07/14 30/06/17
ATN/RC et Partenariat	F	04/01/16 30/06/17
Assitant Suivi Evaluation et Cartographie	M	04/01/16 30/06/17
Ousmane	M	1/10/2015 30/06/17
Habib	M	1/02/2016 30/06/17
ATN Suivi & évaluation	M	17/02/14 30/06/17
Assistante Administrative	F	01/07/14 30/06/17
Secrétaire	F	01/07/14 30/06/17
Chauffeur	M	01/07/14 30/06/17
Chauffeur	M	01/07/14 30/06/17
Chauffeur	M	01/07/14 30/06/17
Chauffeur	M	01/07/14 30/06/17
3. Personnel international (hors CTB) :		
4. Experts internationaux (CTB) :		
Corresponsable ATI	M	02/10/12 30/06/17

5 Marchés publics

Numéro du marché	Intitulé du marché	Breve description du marché	Type de marché	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode exécution	Code(s) Budgétaire(s) activité	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) Attribution	Date(s) / Période(s) Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
PPM 2013															
CTB : SEN 171 DCMP : C-1237/13 Biche C-1236/13 IDEV 1235 C Studi/SACI	"Réalisation des études APS/APD, DAO de travaux d'aménagement de bassins de rétention et de digues anti-sel dans les régions de Diourbel, Fatick, Kafrine, Kaolack et Thies"	Marché d'études + contrôle (contrôle en attente des travaux)	PI	1 081 592	cogestion	A-01-03	IDEV - BICHE-STUDI	DP	Réceptionné	Etude réalisée et rapport final disponible	30/05/2012	09/11/2012	25/01/2013	15/05/2013	30/05/2013
C-BARVAFOR_18 SEN: 174	Etudes pour la réalisation de travaux de rééquipement de forages dans les régions de Diourbel et Thies	Etude envisagée pour d'éventuels travaux de rééquipements complémentaires de forages	PI	70 127	cogestion	A-01-03	HYDROCONSULT	DRP	Réceptionné	Travaux réceptionnés	12/03/2014	08/04/2014	01/06/2014	01/08/2014	15/08/2014
N/A	Actualisation des études APS/APD et élaboration de DAO de travaux d'aménagement de bassins de rétentions et de digues anti sel	Marché d'études	PI	13 600	Régie	A-01-03	Hydronat	DP	Réceptionné	Etude réalisée et rapport final disponible	30/05/2012	09/11/2012	25/01/2013	15/05/2013	30/05/2013
CTB : SEN 237	Sélection d'un bureau pour le Contrôle des travaux d'ancrage	Marché de contrôle	PI	70 000	Régie	A-01-03	STUDI	DP	Réceptionné	Etude réalisée et rapport final disponible	30/05/2012	10/11/2012	20/04/2014	06/06/2014	01/07/2014
N/A	Recrutement d'un consultant pour élaboration stratégie en communication	Orienter le BARVAFOR vers un dispositif de communication pour le développement qui définit et met en valeur des contenus et des thématiques stratégiques.	PI	6 008	cogestion	Z-03-06	MS CONSULT	DRP	Réceptionné	Etude restituée le 27 mai et rapport finale déposé le 03/06/2014	15/05/2013	16/05/2013	23/07/2013	25/08/2013	03/06/2014

Numéro de matrène	Intitulé du marché	Brève description du matériel	Type de matériel	Montant euros (centimes) (milliers)	Mode d'exécution	Code(s) du matériel acheté	Fournisseur (s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Nomenclature	Date(s) / période(s) Préparation Cetier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / période(s) Attribution	Date(s) / période(s) Exécution	Date(s) / période(s) Parlement
CTB : SEN 233 DCPM T-1007/14 DAROSA T-T- 1312/14 SENTHRAS T1313/14 BDTP/SAT	Réalisation d'ouvrage de retenue d'eau et de digues anti sel dans les régions de kaolack- Fatik	Travaux dits d'ancrage pour disposer d'ouvrages sur l'hivernage 2014	TX	815 740	cogestion	A-02-03	DAROSA - SENTHRAS - BDTP /SATRAS	AO	Réceptionné	Travaux receptionnés	18/09/2013	18/11/2013	26/03/2014	01/06/2014	30/06/2014
CTB: SEN 238 DCMP T- 1533/14/BDTP/ SAT	Réalisation d'ouvrage de retenue d'eau et de digues Semi filtrante dans la région de Thiès	Réalisation d'ouvrage de retenue d'eau et de digues Semi filtrante dans la région de Thiès	TX	861 210	cogestion	A-02-01	BDTP /SATRAS	AO	receptionné	travaux receptionnés	18/11/2013	20/12/2013	20/05/2014	01/09/2014	30/09/2014
CTB: SEN 239 DCMP T- 2364/14/BDTP/ SAT T- 2363/14/SENTHR AS	Amenagement de 4 bassins de retenue kafrine	Amenagement de 4 bassins de retenue kafrine	TX	1 147 095	cogestion	A-02-01	SENTHRAS - BDTP /SATRAS	AO	Procédure terminée et travaux en cours de finition	Les trois barrages sont terminés et receptionnés et un est en finition	20/12/2013	03/01/2014	01/06/2014	01/10/2014	01/11/2014
CTB : SEN 240 DCMP T-2395/14 SENTHRAS T-	Réalisation de 4 digues anti sel régions de kaolack et fatik	Travaux de construction de 4 digues antisel dans les régions de fatik et kaolack	TX	756 738	cogestion	A-02-03	SENTHRAS- SOTRAPBA T/SATRAS- GROUPE SIGMA	AO	Procédure terminée et travaux en cours de finition	Une digue antisel est réceptionnée et les trois sont en finition	23/12/2013	11/01/2014	01/06/2014	01/10/2014	01/10/2014
CTB: SEN 241	Recrutement d'un opérateur pour le renforcement des capacités des acteurs	Pour le renforcement des capacités des comités de gestion des ouvrages	SER VICE S	337 961	régie	A-03-01	GROUPEM ENT SAFE/CTE	PNSP	receptionné	Mission réalisée et rapport final déposé	10/02/2014	26/02/2014	30/04/2014	01/05/2014	01/06/2014
PPM 2014															
N/A	Acquisition d'outils de communication (agendas, calendriers dépliants, panneaux de signalisation etc)		bien s	20 215	cogestion	Z-03-06	SENCO 5	DRP	Réceptionné			05/11/2014	05/12/2014	05/03/2015	

Numéro du marché	Intitulé du marché	Breve description du marché	Type de marché	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode exécution	Code(s) Budgetaire(s) activité	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) Attribution	Date(s) / Période(s) Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
CTB: 249/DCMP KCM	Aménagement de trois bassins de rétention dans les Régions de Kaffrine et de Kaolack	Appel d'offres pour des travaux de trois ouvrages dans les régions de Kaffrine et de Kaolack	TX	718 035	cogestion	A-02-01	KCM et NMSTP	AO	Procédure terminée et travaux en cours de finition	à l'issue du processus d'évaluation des offres, la construction du barrage de Winthwy et de Mouye Ndiayene est attribuée respectivement par KCM et NSMTP. Cependant, le Marché de taiba est déclaré infructueux.		20/06/2015	05/01/2016	05/2016-05/2017	05/2016-05/2017
PPM 2015															
CTB : SEN 256 DCMP T-2390/14	Rééquipement de forages dans les régions de Diourbel, Kaffrine et Thiès	Travaux d'amélioration des systèmes de pompage pour augmentation des débits et modernisation de l'énergie	TX	215 229	cogestion	A-02-02	SAHE	AON	Réceptionné	Travaux réceptionnés	01/01/2015	02/01/2015	23/02/2015	23/03/2015	24/07/2015
T- BARVAFOR_030	Etudes d'impact environnemental approfondi du projet de dragage de la lagune de la somone	Prestation Intellectuelles d'étude environnementale des travaux de la Somone	PI	45 735	cogestion	A-01-03	EDE	DRP	Réceptionné	rapport validé	01/03/2015	15/04/2015	05/05/2015	05/06/2015	20/06/2015
T- BARVAFOR_031	Fournitures de vannes à éléments polyester	Fournitures de vannes pour gérer la lame d'eau	F	10671	cogestion	A-02-01	CASAMANC E POLYSETE R	DRP	Réceptionné	Trop nombreux problèmes rencontrés, 12 réceptionnées sur les 15 commandées,	20/04/2015	05/05/2015	20/05/2015	01/06/2015	20/06/2015
T- BARVAFOR_032	Fournitures et pose de panneaux métalliques	Confection de panneaux pour les sites d'ouvrages du projet	F	15 245	cogestion	A-01-01	SENCO 5	DRP	Réceptionné		10/05/2015	29/05/2015	10/06/2015	05/06/2015	07/07/2015

Nom du maître d'ouvrage	Intitulé du marché	Prévision du maître d'ouvrage	Type de fin d'ouvrage	Montant (millions de FCFA)	Mode d'exécution	Code de budget (N° / activité)	Fournisseur (s)	Méthode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / période(s) Attribution	Date(s) / période(s) Exécution	Date(s) / période(s) Paiement
SEN 292	Supervision et Contrôles des travaux de finition des réalisations de digues anti-sel et et digue de retenue d'eau	Prestation intellectuelle d'étude	PI	30 536	cogestion	A-01-03	GERA	DRP	Réceptionné		10/10/2015	25/10/2015	26/12/2016	02/2016-06/2016	03/2016-01/2017
SEN 291	Supervision et Contrôle des travaux de 3 bassins de retenue dans la région de kaffrine et kaolack	Prestation intellectuelle d'étude	PI	33 341	cogestion	A-01-03	IDEV	DRP	Réceptionné	Procédure terminée	10/10/2016	25/10/2015	10/11/2015	03/2016-09/2016	03/2016-01/2017
PPM 2016															
C- BARVAFOR_004	Supervision et contrôle de travaux d'aménagement du bassin de retenue de taiba dans la région Kaffrine	Supervision envisagée pour le site de TAIBA	PI	19 818	régie	A-01-03	Consult plus	PNSP	Procédure en cours, les lettres d'invitation sont envoyées aux cabinets	Modifié pour passer de cogestion en régie, car délai très court pour terminer une DRP	03/01/2017	05/01/2017	18/01/2017	02/2017-06/2017	02/2017-06/2017
T- BARVAFOR_003 /SEN 233	Travaux d'aménagement du bassin de retenue de Taiba dans la région de kaffrine	Travaux d'aménagement envisagé dans le site de Taiba à kaffrine	PI	304 898	cogestion	A-01-03	SIGMA	AON	Attribution provisoire	Finition de la procédure en cours	02/04/2016	28/05/2016	12/01/2017	02/2017-06/2017	02/2017-07/2017
C- BARVAFOR_330S ESEN 328	Supervision et contrôle de travaux d'aménagement hydro agricole de valorisation dans les vallées de bakhala soum et baboulaye	Supervision des travaux	PI	37 502	cogestion	A-01-03	Consult plus	DRP	Contrat en cours d'approbation par le MAER		01/04/2016	20/04/2016	30/04/2016	01/2017-03/2017	01/2017-03/2017
C- BARVAFOR_330S ESEN 329	Supervision et contrôle de travaux d'aménagement de périmètres maraichers dans la commune de Kaymor de Keur Samba Gueye et de Keur saloum	Supervision des travaux	PI	38 112	cogestion	A-01-03	SONED AFRIQUE	DRP	Rapport d'évaluation des offres financières en cours d'approbation par le MAER		03/03/2016	13/04/2016	30/04/2016	02/2017-04/2017	02/2017-04/2017

Numéro du marché	Intitulé du marché	Brève description du marché	Type de marché	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode exécution	Code(s) Budgetaire(s) activité	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) Attribution	Date(s) / Période(s) Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
SEN 340	Formation des associations et des exploitants des ouvrages de rétention des eaux pluviales dans les régions de Thiès, Diourbel, Kaolack, Kaffrine et Fatick	Formation des exploitants	PI	32 289	cogestion	A-03-04	Hydronat	DRP simple	Signature du contrat en cours		30/06/2016	11/07/2016	25/07/2016	06/2017-09/2017	06/2017-09/2017
NA	Travaux de confortement de la digue de Bambadallah	Travaux de confortement de la digue de bambadallah	TX	13 858	cogestion	A-02-01	SEGECI	DRP simple	Procédure terminée	Travaux terminés	25/05/2016	15/06/2016	22/09/2017	11/2016-01/2017	01/2017-02/2017
T- BARVAFOR_334	Fourniture et pose de vannes	fournitures de vannes pour pour gerer la lame d'eau	four	17 987	cogestion	A-02-01	SOSACHIM SARL	DRP	Reception	En complément du marché de Casamance Polyester	20/04/2016	25/04/2016	10/06/2016	10/06/2016	10/07/2016
SEN 333	Travaux de planage et de parcellisation de 80 ha dans la vallée de Bakhala dans la commune de Fimela	Travaux de planage	TX	48 794	cogestion	A-02-05	Groupe SIGMA	DRP	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	01/04/2016	10/06/2016	25/07/2016	01/2017-03/2017	01/2017-03/2017
SEN 334	Travaux de planage et de parcellisation de 85 ha dans la vallée de Soum dans la commune de Soum	Travaux de planage	TX	56 406	cogestion	A-02-05	Génie Bat TP	DRP	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	01/04/2016	01/07/2016	25/07/2016	01/2017-03/2017	01/2017-03/2017
CTB SEN 323	Travaux de confortement d'une digue de rétention dans la vallée de Baboulaye	Travaux de confortement	TX	86 819	cogestion	A-02-05	Génie Bat TP	DRP	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	01/06/2016	03/06/2016	20/07/2016	01/2017-03/2017	01/2017-03/2017
CTB SEN 325	Travaux de confortement d'une digue anti sel dans la vallée de Bakhala	Travaux de confortement	TX	59 150	cogestion	A-02-05	Kane Assainissement	DRP	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	01/06/2016	10/06/2016	20/07/2016	01/2017-03/2017	01/2017-03/2017

Numéro de matricle	Institution au mandat	Déroulé des activités	Type de matricle	Montant des travaux / réalisés	Mode d'exécution	Code(s) budgétaire et / activité	Fournisseur (s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Nomenclatures	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / période(s) Attribution	Date(s) / période(s) Exécution	Date(s) / période(s) Faisabilité
CTB SEN 352	Travaux d'aménagement et d'équipement de deux périmètres maraichers dans la commune de Keur SAMBA GUEYE	Travaux de fonçage de 4 puits, de construction d'une cloture, d'un réseau d'irrigation et de pose de 4 pompes solaires dans chaque périmètre	TX	152 026	cogestion	A-02_05	EIS et SOLENE	AO	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	05/09/2016	14/10/2016	16/11/2016	01/2017- 03/2017	01/2017- 03/2017
CTB SEN 345	Travaux d'aménagement et d'équipement d'un périmètre maraicher dans la commune de Keur Saloum Ndiang	Travaux de fonçage de 4 puits, de construction d'une cloture, d'un réseau d'irrigation et de pose de 4 pompes solaires	TX	80 153	cogestion	A-02_05	ECCOTRA	DRP	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	02/08/2016	31/08/2016	15/09/2016	01/2017- 03/2017	01/2017- 03/2017
CTB SEN 344	Travaux d'aménagement et d'équipement d'un périmètre maraicher dans la commune de Kayemor	Travaux de construction d'une cloture, d'un château d'eau, d'un réseau d'irrigation et pose d'une pompe solaire	TX	52 898	cogestion	A-02_05	Wakeur CH.I NIASS et ET. SEYDOU BA	drp	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	20/08/2016	05/09/2016	27/09/2016	01/2017- 03/2017	01/2017- 03/2017
CTB SEN 356	Travaux de planage de 10 ha dans la vallée de Keur Handallah	Travaux de planage de 10 ha dans la vallée de Keur Handallah	TX	13 568	cogestion	A-02_05	GIE SOKHNA MAREMA	DRP SIMPLE	Procédure terminée, travaux en cours	Travaux en cours	08/08/2016	30/09/2016	14/10/2016	01/2017- 03/2017	01/2017- 03/2017
BARVAFOR/2017/ 01	Fourniture et pose d'une vanne métallique au barrage de Kayemor	Travaux de confortement	F+ Tx	57 603,00	Régie	A_02_06	KPAX Sénégal	PNSP	Procédure terminée	Travaux prévus en mai/juin 2017	déc-16	déc-16	16-déc-16	mai-17	01-juin-17
BARVAFOR/2017/ 03	Appui pour la capitalisation technique du projet et des ouvrages	Prestation intellectuelle	Pr	16 850,00	Régie	A_03_12	IRAM	PNSP	Procédure en cours	Etude à mi parcours	déc-16	déc-16	20-janv-17	mars-17	01-avr-17
	Etude du statut patrimonial des ouvrages	Prestation intellectuelle	Pr	3 500,00	Régie	A_03_09	Oumar WADE	PNSP	Procédure terminée	Etude à mi parcours					
	Prestation intellectuelle d'auscultation des ouvrages	Prestation intellectuelle	Pr	38 112,25	Régie	A_02_06		PNSP	Procédure en cours						

6 Accords d'exécution et conventions de subsides

Numéro de l'Accord	Modalité d'exécution	code budgétaire activité	Nom du partenaire institutionnel	Statut de l'institution	Objet de l'Accord et commentaires généraux	Modalité de paiement	entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)	Montant en devise locale	Statut	Numéro de Transfert	statut transfert	Date transfert (réalisé ou planifié)	Montant (€)	Remarques et activités de l'ARD au cours du dernier trimestre
SN1002411	Cogestion	A_01_05	ARD Kaolack	EPCA	OBJECTIFS DES ACCORDS Contribuer au renforcement de la participation effective des acteurs à la mise en œuvre du projet au niveau de leur région respective, notamment en termes : - de mobilisation et d'animation des différents acteurs (CL, OP, PMV) des sous projets, - d'appuis techniques aux bénéficiaires pour l'identification, la formulation et la soumission de leurs requêtes ainsi que la mobilisation des services techniques déconcentrés (STD) pour analyser et présélectionner des sous projets ; - de préparation (pré-évaluation des sous projets), l'organisation et la présidence des comités techniques régionaux (CTR) chargés de la présélection, de l'approbation et du classement des sous projets ; - de conseil aux comités régionaux de sélection (CRS).	Virement	janv-13	déc-16	46 832,00 €	30 719 778,22	Terminé	GT 3960 GT 7502 GT 9638 GT 10934	OK	mars-13 nov-14 oct-15 mai-16	19 430 7 424 5 071 11 704	
SN1002411	Cogestion	A_01_05	ARD Thiès	EPCA		Virement	janv-13	déc-16	38 601,00 €	25 320 596,16	Terminé	GT 3962 GT 10340	OK	mars-13 fév 2016	22 384 10 276	
SN1002411	Cogestion	A_01_05	ARD Diourbel	EPCA		Virement	janv-13	déc-16	36 967,00 €	24 248 762,42	Terminé	GT 3961 GT 5042	ok	mars-13 sept-13	18 573 2 943	
SN1002411	Cogestion	A_01_05	ARD Kaffrine	EPCA		Virement	janv-13	déc-16	47 059,00 €	30 868 680,46	Terminé	GT 3966 GT 5039	ok OK	mars 13 sept-13	17 061 3 631	

Numéro de l'Accord	Modalité d'exécution	code budgétaire activité	Nom du partenaire institutionnel	Statut de l'institution	Objet de l'Accord et commentaires généraux	Modalité de paiement	entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)	Montant en (devise locale)	Statut	numéro de Transfert	statut transfert	Date transfert (réalisé ou planifié)	Montant (€)	Remarques et activités de l'ARD au cours du dernier trimestre
					- de suivi évaluation régional, collectes de données et d'enquêtes au niveau des sites des sous projets. La performance des ARD durant l'année écoulée s'est traduite par : v Augmentation du nombre de CL ayant répondu au deuxième appel à sous projet par rapport au premier ; v Augmentation du nombre de PMV qui est passé de 10 à 46 dans les cinq régions v Mise en place en cours d'un dispositif de concertation de planification, de gestion et de suivi des engagements des CL, et des partenaires de mise en valeur ; v Accompagnement continu des STD dans l'élaboration et la sélection des projets avec un taux de présence en moyenne de 87% lors des réunions. v L'accompagnement des CL par l'ARD et les STD dans l'élaboration de leurs sous projets à travers le renforcement de capacités et l'appui conseil qui a impacté sur la qualité des demandes.							GT 9639	OK	oct-15	16 431	
												Insérer une ligne ici				
												GT 3963	ok	mars-13	18 680	
												GT 9640	ok	oct-15	3 190	
												GT 11390		01-juil-16	4 573	
SN1002411	Cogestion	A_01_05	ARD Fatick	EPCA		Virement	janv-13	déc-16	41 288,00 €	27 083 152,62	Terminé	Insérer une ligne ici				

Numéro de l'Accord	Modalité d'exécution	code budgétaire activité	Nom du partenaire institutionnel	Statut de l'institution	Objet de l'Accord et commentaires généraux	Modalité de paiement	entrée en vigueur (date)	End date	Montant Total (€)	Montant en devise locale	Statut	Numéro de Travaux	statut transfert	Date transfert (réalisé ou planifié)	Montant (€)	Remarques et activités de l'ARD au cours du dernier trimestre
SEN1002411/CSub01	Cogestion	A_02_05	Commune de Kayemor	Collectivité locale	Les accords de subsides conclus en avril 2016 avec les communes ont pour objet la réalisation d'aménagements hydro agricoles pour la mise à disposition, à proximité des parcelles d'exploitation, de l'eau mobilisée par les ouvrages réalisés par le BARVAFOR. Pour la commune de Keur Samba Gueye, un avenant à la convention de subsides a été signé pour couvrir le marché de travaux.	Paie ment direct des factures	01/03/2016	01/04/2017	58 750,04	38 537 500	En cours		Planifié		11 750,01	Les travaux d'aménagement du périmètre maraicher sont en cours
SEN1002411/CSub02	Cogestion	A_02_05	Commune de Diofior	Collectivité locale		Paie ment direct des factures	01/03/2016	01/04/2017	86 818,57	56 949 250	En cours	GT 12350	ok, frais de structure		1 219,59	Les travaux de confortement de la digue anti sel sont en cours
SEN1002411/CSub03	Cogestion	A_02_05	Commune de Fimela	Collectivité locale		Paie ment direct des factures	01/03/2016	01/04/2017	114 858,29	75 342 100	En cours	GT 12349	ok, frais de structure	13-déc-16	1 219,59	Les travaux de confortement de la digue anti sel sont en cours et les travaux de planage et parcelisation des 80 ha démarrent ce mois d'avril
SEN1002411/CSub04	Cogestion	A_02_05	Commune de Sourm	Collectivité locale		Paie ment direct des factures	01/03/2016	01/04/2017	60 750,93	39 850 000	En cours		planifié (avance de démarrage)	03-fevr-17	15 105,41	Les travaux de planage et de casierage des 85 ha démarrent ce mois d'avril
SEN1002411/CSub05	Cogestion	A_02_05	Commune de Keur samba Gueye	Collectivité locale		Paie ment direct des factures	01/03/2016	01/04/2017	139 948,00	91 800 000	En cours		Planifié	01-janv-17	27 989,60	Les travaux d'aménagement des deux périmètres maraichers sont en cours
SEN1002411/CSub06	Cogestion	A_02_05	Commune de Keur Saloum Diané	Collectivité locale		Paie ment direct des factures	01/03/2016	01/04/2017	96 328,72	63 187 500	En cours		Planifié	01-janv-17	19 265,74	Les travaux d'aménagement du périmètre maraicher de 5 ha et de planage de 10 ha sont en cours

7 Équipements

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	budgété	réel	budgété	réel	

8 Cadre logique initial

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global « Assurer le bien-être des populations rurales par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1 : réduction de la pauvreté(cible 1) et de la faim (cible 2) et OMD7 :environnement durable) »			
Objectif spécifique « La production agro sylvo pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès par l'accès durable à l'eau productive est renforcée»	• A la fin du projet, les CL et les comités d'usagers assument pleinement la gestion et la maintenance des investissements réalisés • Evolution des volumes de production enregistrés par spéculation et par site (maraîchage, riz, petit élevage...) et part des volumes commercialisés ; • Evolution du nombre de ménages agricoles bénéficiant d'un accès durable à l'eau productive ; • La synergie ONG/Barvafor est effective en terme d'investissement (Barvafor) et accompagnement (ONGs)	• Données OP • Rapports des collectivités locales • Rapports de ONG du programme Synergie • Etude ligne de base • Rapports PTF (PAFA, ARD...)	Les ONG belges prennent la responsabilité entière pour la valorisation des ouvrages réalisés dans le cadre de la « synergie ». Les bénéficiaires sont capables de payer pour l'eau productive. Le cadre institutionnel permet la réalisation du projet selon la planification retenue Les autres interventions dans la zone d'intervention sont prêtes à développer des synergies qui permettent un complémentarité et la cohérence.
Résultat 1 Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en oeuvre	• Nombre de demandes de micro-projets émanant des CL ; • Nombre de micro-projets qui passent à la phase APD • Volume d'investissement mobilisé i) par les CL ; ii) par les ONGs dans le cadre de la synergie • Etudes initiales réalisées et résultats intégrés dans la mise en œuvre et le suivi • Une analyse genre et environnement est exigée pour toutes les études APS et APD	• Rapports du Comité de sélection • Rapports du projet • Rapports des BE • Rapports des différentes études	Les études 'bassins versants' (PAGIRE sur FEE) sont réalisées dans les délais pour la zone du projet La faisabilité d'un nombre suffisant de micro-projets est confirmée par les études L'interférence politique n'influence pas la sélection de projets Le phasage de la ligne 'synergie' permet la complémentarité avec le projet

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Résultat 2: Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés	• Superficie (en ha) de périmètres irrigués aménagés ou remis en état • Nombre de ménages agricoles bénéficiant d'un accès garanti aux ressources hydriques • Nombre de m³ d'eau productive disponible annuellement • Volume (en m³) d'eau productive vendu aux forages concernés • Superficie (en ha) de mangroves régénérées • Mesures de mitigations des risques genre et environnement intégrés dans les cahiers de charges et mises en œuvre dans les travaux	• Observations • statistiques des ASUFOR • Rapports du projet • Rapports des BE	La mobilisation de la participation financière des bénéficiaires se fait avant la réalisation des ouvrages Les bénéficiaires contribuent en nature à la réalisation des ouvrages
Résultat 3: Les capacités des acteurs concernés sont renforcées	• Nombre de personnes formées à la mise en valeur des périmètres ; • Pourcentage de producteurs (hommes et femmes) ayant adopté les techniques recommandées ; • % des bénéficiaires qui payent pour l'eau productive (forfait et/ou par volume) • Evolution du nombre de conflits d'utilisation de l'eau entre différents usagers • 1 comité de gestion des aménagements fonctionnel dans chaque site • Les comités de gestion et d'usagers sont formés sur les dimensions genre et environnement • Documents de capitalisation disponibles et partagés	observation rapports des comités de gestion rapports des ASUFOR rapports du projet Compte-rendus de formation par prestataires publics et privés	Des synergies peuvent être établies avec des acteurs spécialisés dans le domaine de la mise en valeur Renouvellement raisonnable des personnes formées garde leur position

9 Matrice de monitoring

Domaines de Résultat / indicateurs	Valeur de base de l'étude baseline	Valeur cible finale	V cible 2014	V obtenue 2014	V cible 2015	V Obtenue 2015	V cible 2016	V obtenue 2016	V cible 2017	V. Obtenue 2017	V cible finale	V obtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte
IMPACT: Assurer le bien-être des populations rurales par l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD1: réduction de la pauvreté (cible 1) et de la faim (cible 2) et OMD7: environnement durable)														
OUTCOME: La production agro-sylvo-pastorale dans les zones rurales des Régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Thiès par l'accès à l'eau productive est renforcée														
1.1. Des aménagements (construction de 17 barrages, construction de 5 DAS et rééquipement de 5 forages) permettant une production totale de 21.000 tonnes en total (2.250 tonnes du riz, et 18.750 tonnes de cultures maraichères) sont exploitables par les exploitants ciblés.	NA	100%	10%	0%	100%	60%	100%	94%	100%	96%	100%		Rapport des PMV, Scan rapide des CDG	Trimestriel
1.2. 4.500 exploitants bénéficient directement des aménagements effectués autour des sites du projet	NA	100%	15%	0%	85%	40%	100%	69%	100%	91%	100%	0	rapport op RC	trimestriel
1.3. Augmentation d'au moins 100% de la superficie des parcelles maraichères et rizicoles autour des 27 ouvrages (17 bassins aménagés, 5 DAS construites et 5 forages équipés)	NF	100%	10%	0%	80%	45%	80%	67%	80%	67%	100%		rapport op RC	trimestriel
2. Le niveau d'investissements et d'accompagnement des partenaires de valorisation assure la mise en valeur durable														
2.1. Au moins 70% de la population ciblée dans les sites aménagés sont accompagnés/servis par les partenaires de MEV à la fin du projet	NA	70%	10%	0%	70%	51%	70%	11%	70%	11%	70%		Rapport PMV	trimestriel
2.2. Pour 100% de sites, le financement par partenaire atteint au moins 90% du niveau convenu dans les accords avec le projet (annuellement et globalement)	NA	100%	10%	0%	60%	15%	100%	15%	100%	15%	100%		Rapport PMV,	trimestriel
2.3. 80% des partenaires MEV couvrent qualitativement (score minimum de 3) au moins 3 domaines d'appui aux producteurs et au moins 30% des partenaires MEV investissent dans des aménagements/équipements.	NA	80%	10%	0%	80%	60%	80%	67%	80%	67%	80%		Rapport PMV,	trimestriel

Domaines de Résultats / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V obtenue 2014	V obtenue 2014	V cible 2015	V Obtenue 2015	V cible 2016	V obtenue 2016	V cible 2017	V. Obtenue 2017	V cible finale	V obtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte
2.4. Projection de l'évolution de la production agricole des sites aménagés sur la base de données d'un échantillon de deux OP et 5 ménages par site	NA	100%	10%	0%	40%	0%	60%		60%		100%		Enquête OP, Enquête ménage	trimestriel, annuel
3. Degré de maintien, par les femmes, des superficies qui leur sont attribuées														
3.1. Au moins 65% des superficies aménagées sont effectivement exploitées par les femmes	65%	65%	65%	65%	65%	70%	65%	62%	65%	62%	65%		répertoire OP, enquête CDG	trimestriel
4. L'évolution des caractéristiques physiques et chimiques des ressources en eaux et du sol														
4.1. 80% des sites disposent d'un plan et/ou prennent des actions pour introduire progressivement des technologies économiques de l'eau productive	0%	80%	10%		20%	0%	80%	0%	80%	0%	80%		enquêtes CdG	mensuel
4.2. La conductivité (en µs) et l'acidité (en pH) s'améliorent dans les sites autour des digues anti-sel selon les prévisions des études, et pour BR et FOR elles sont stables dans les sites.	NF	100%	25%	NF	25%	NF Les analyses ne sont pas effectuées	100%	NF en attente des résultats d'analyse	100%	NF en attente des résultats d'analyse	100%		APD	Annuel
OUTPUT 1: Des micro-projets émanant des catégories d'acteurs éligibles au financement sont préparés en vue de leur mise en œuvre														
5. Prise en compte du potentiel de l'accès durable à l'eau productive dans le processus de sélection														
5.1. Au moins 25% des CR des zones disposant d'un potentiel effectif, ont soumis une demande de sous-projet	NA	25%	25%	29%	25%	29%	25%	29%	25%	29%	25%	29%	carto projet	ponctuel
5.2.a. Au moins 90% des sous-projets retenus (bassins et digues anti-sel) sont situés dans des zones disposant de plus de potentiel (à identifier par région)	NA	90%	90%	80%	90%	80%	90%	80%	90%	80%	90%	80%	analyses APS/APD	ponctuel

Domaines de Résultat / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V cible 2014	V obtenue 2014	V cible 2015	V Obtenue 2015	V cible 2016	V obtenue 2016	V cible 2017	V. Obtenue 2017	V cible finale	V obtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte
5.2.b. 100% des forages retenus pour les sous-projets captent une nappe à débit suffisant et apte à l'agriculture (pH, µs, teneur en chlorures)	NA	100%	100%	60%	100%	60%	100%	60%	100%	60%	100%	60%	carto projet	ponctuel
6. Taux de réalisation effective des sous projets sélectionnés														
6.1. Au moins 80% des sous projets sélectionnés par le CRS sont faisables	NA	80%	80%	74%	80%	60%	80%	60%	80%	60%	80%	80%	Projet : PV de CRS, PV de reception provisoire	ponctuel
6.2. Au minimum 80 % des SP de la DPS2 sont portés par d'autres projets/programmes du MAER	NA	80%	0%	0%	80%	49%	80%	49%	80%	49%	80%	80%	Projet : PV de CRS, Convention de partenariat,	ponctuel
OUTPUT 2: Les ouvrages, les équipements et les aménagements permettant l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale sont réalisés														
7. Degré de respect des clauses environnementales des études APS/APD														
7.1. 100% des ouvrages respectent au moins 90% des clauses environnementales des études	NA	100%	25%	5%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	PV de chantiers + PV final de chantier, Rapport de suivi environnemental des DREEC	ponctuel
8. Délai entre la sélection des sous-projets (CRS) et l'achèvement de l'ouvrage (réception provisoire)														
8.1. 90% des sous projets sélectionnés par le CRS démarrent leurs travaux (délivrance de l'ordre de service) dans un délai maximum de 20 mois	NA	90%	17%	0%	90%	0%	90%	0%	90%	0%	90%	0%		
8.2. Pour au moins 80% des sous projets, le délai entre le début des travaux (délivrance de l'OS) et la réception d'ouvrage ne dépasse pas 15% du délai supplémentaire par rapport au délai prévu.	NA	80%	14%	NF	80%	30%	80%	30%	80%	30%	80%	80%	Projet : PV de CRS, PV de reception provisoire	ponctuel

Domaines de Résultats / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V cible 2014	V obtenue 2014	V cible 2015	V Obtenue 2015	V cible 2016	V obtenue 2016	V cible 2017	V. Obtenue 2017	V cible finale	V obtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte
9. Degré de fonctionnalité et de mobilisation des ressources en eau productive														
9.1. 75% des superficies aménageables identifiées (sur la base du potentiel hydraulique) dans les études APS/APD sont effectivement aménagées ou protégées	0%	75%	6%	0%	75%	34%	75%	35%	75%	35%	75%			
9.1.a. Forages: 100% des superficies aménagées sont mises en culture à la fin du projet	0%	100%	0%	0%	90%	80%	100%	80%	100%	80%	100%		Rapport PMV	annuel
9.1.b. Bassins de retenue: 70% des superficies aménagées sont mises en culture à la fin du projet	0%	70%	18%	0%	65%	50%	70%	45%	70%	45%	70%		Rapport PMV	annuel
9.1.c. Mangroves: 100 % des superficies potentiellement régénérées (mangroves) continuent à se développer à la fin du projet	0%	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	100%	0%	100%		Rapport PMV	annuel
9.1.d. Digués anti-sel: 30% des superficies protégées sont mises en culture à la fin du projet	0%	30%	6%	0%	10%	7%	30%	15%	30%	15%	30%		Rapport PMV, Rapport final d'évaluation	annuel
9.2. 100% des ouvrages réalisés sont fonctionnels :	0%	100%	18%	0%	100%	78%	100%	87%	93%	87%	100%			annuel
9.2.a. Forages: sans ruptures de services de plus de 48 heures	0%	100%	0%	0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%		Enquêtes CDG	
9.2.b. Bassins de retenue: remplissage au moins à 80% du potentiel dans le temps	0%	100%	35%	0%	80%	20%	100%	60%	80%	60%	100%			
9.2.c. Digués anti-sel: la digue retient l'ensemble de l'eau salée	0%	100%	20%	0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%			
OUTPUT 3: Les capacités des acteurs concernés sont renforcées														
11. Fonctionnalité des Comités de gestion pour l'accès à l'eau productive														

Domaines de Résultat / Indicateurs	Valeur de base Etude	Valeur cible finale	V cible 2014	V obtenue 2014	V cible 2015	V Obtenue 2015	V cible 2016	V obtenue 2016	V cible 2017	V. Obtenue 2017	V cible finale	V obtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte
11.1. au minimum 50% des comités se trouvent dans un stade organisationnel 'jeune' ou 'mature', au maximum 10% dans un stade embryonnaire et au maximum 40% dans un stade 'mineur' à la fin du projet	30%	50%	35%	30%	50%	96%	50%	96%	50%	96%	50%		enquêtes capacités CdG	mensuel
11.2. 80% des Comités de gestion font preuve d'une amélioration des scores de capacités annuelle dans au moins 2 sur 4 domaines de capacités ciblés	0%	80%	20%	0%	80%	90%	80%		80%	90%	80%			
11.3. 75% des Comités disposent d'un fonds de maintenance avec un plan annuel d'entretien et de maintenance préventif des ouvrages	25%	75%	35%	25%	35%	60%	75%		75%	60%	75%		Enquêtes capacités CdG	annuel
11.4. Sur 80% des sites concernés, les enjeux sur la distribution des terres entre des ménages et au sein des ménages sont identifiés et pris en compte par les Comités de gestion	10%	80%	20%	10%	75%	100%	80%	100%	80%	100%	80%		Enquêtes capacités CdG	Trimestriel
12.1. Les 5 ARD font preuve d'une amélioration des scores de capacités dans au moins 2 de 3 rubriques de capacités ciblés	0/27	15/27	7/27	10/27	15/27	12/27	15/27		15/27	15/27	15/27		Enquêtes capacités ARD	annuel
12.2. Les 5 ARD font preuve d'une amélioration des scores de capacités d'au moins 2 points par an pour l'analyse la situation de la GIRE, et la formulation des conclusions et leçons tirées pour le projet et les CTR.	0/7	07/07	2/7	2/7	4/7	3/7	6/7	5/7	7/7	6/7	07/07		Enquêtes capacités ARD	annuel
13 : Evolution des acteurs techniques membres du CTR vers une réflexion stratégique sur l'eau productive														
13.1. Les 5 CTR font preuve d'une amélioration des scores de capacités concernant la réflexion stratégique sur l'eau productive et une approche conjointe (d'au moins 2 points annuellement)	0/14	14/14	4/14	3/14	8/14	6/14	12/14	10/14	14/14	10/14	14/14		Analyse des capacités du CTR	annuel

Exonèmes de Résultats / Indicateurs	Valeur de base Etude baseline	Valeur cible finale	V cible 2014	V obtenue 2014	V cible 2015	V Obtenue 2015	V cible 2016	V obtenue 2016	V cible 2017	V. Obtenue 2017	V cible finale	V obtenue finale	Source de vérification	Fréquence de collecte
13.2. Les 5 CTR font preuve d'une amélioration des scores de capacités concernant la formulation des propositions pertinentes qui influencent les prises de décisions de la SMCL (d'au moins d'un point entre le début et la fin du projet)	0/3	3/3	1/3	0/3	2/3	1/3	3/3	1/3	3/3	1/3	3/3		Analyse des capacités du CTR	annuel
14. Evolution des capacités de la DBRLA dans le suivi, l'évaluation et la gestion des ressources en eau productive dans un cadre de GIRE														
14.1. La DBRLA fait preuve d'amélioration des scores de capacités pour l'appropriation de la base de données et système de SE du projet BARVAFOR (d'au moins 1 point par an)	0/9	7/9	1/9	0/9	4/9	0/9	6/9	0/9	7/9	0/9	7/9		analyse par le projet des PV de CTR	annuel
14.2 La DBRLA fait preuve d'amélioration des scores de capacités pour l'intérêt et l'adoption des modèles flexibles de gestion locale des ressources en eau productive développés par le projet (d'au moins 1 point par an)	0/4	4/4	2/4	0/4	3/4	0/4	4/4	0/4	4/4	0/4	4/4		analyse par le projet des PV de CTR et des PV de SMCL	annuel

10 Outils et produits

Le projet a produit plusieurs outils et ressources dont :

1. Plusieurs vidéos :
2. Des rapports de capitalisation
 - a. 11 documents de capitalisation de fin de projet (4 notes de capitalisation, une note de stratégie et 6 fiches d'expérience)
 - b. 1 note de capitalisation en milieu de projet
3. Un système d'enquête terrain dédié au projet construit sur Samsung système Android avec base de données HFSQL
4. Un site web de présentation des ouvrages rassemblant tous les ouvrages hydro-agricoles des cinq régions d'intervention du projet
5. Un outil relationnel par SMS avec stockage des échanges dans une base de données en MySQL
6. Une base de données HFSQL et son logiciel de gestion, avec un logiciel de gestion des PV de chantiers, un logiciel de suivi des procédures de marchés publics, un logiciel de gestion des indicateurs du cadre logique et un logiciel de gestion des enquêtes de terrain.